

Troisième année, N° 9

Publication hebdomadaire

Le numéro : 75 centimes

# La revue catholique des idées et des faits

UT SINT UNUM!...

vendredi 25 mai 1923

## Sommaire :

Le point de vue catholique  
La doctrine de Monroe  
Ça pass', ça pass', ça pass'...  
La 3<sup>me</sup> Semaine des Écrivains  
catholiques français  
Lettre d'Irlande  
Genève et les images

Abbé R. G. van den Hout  
V<sup>te</sup> Ch. du Bus de Warnaffe  
Fernand Wilmart  
Maurice Vaussard  
P. Mac Carthy  
Paul Cazin

Les idées et les faits : Chronique des idées : Congrès marial de 1921, J. Schyrgens. — France. — Russie, O. Englebert. — Allemagne, O. Englebert.

## La Semaine

\* On a pu croire, au lendemain du vote à la Chambre, où catholiques et libéraux ont réprouvé la grève, et où les socialistes se sont abstenus de la « couvrir », que tout allait rentrer dans l'ordre, et voilà que la grève-menace à nouveau de s'étendre.

Meneurs et menés devraient se rendre compte pourtant que l'opinion publique approuve hautement la fermeté d'un gouvernement qui refuse d'abdiquer entre les mains du Syndicat « National ».

\* Congrès annuel du Boerenbond belge qui groupe près de 100.000 agriculteurs catholiques. Un des heureux résultats de la guerre aura été d'augmenter

considérablement la puissance de l'agriculture, garantie de paix sociale.

\* Congrès du syndicalisme chrétien. Il a perdu en extension, mais semble avoir gagné en profondeur. Le point faible de notre démocratie chrétienne est la confusion entre le « social » et le « politique ». Reconnaissons toutefois que le mal est plus facile à dénoncer qu'à guérir. La démocratie politique, c'est-à-dire la loi du nombre, est une aberration ; la démocratie sociale, c'est-à-dire l'union des « petits » pour se défendre contre les abus de pouvoir des « grands », n'est qu'un retour à l'ordre chrétien du moyen âge.

Bruxelles : 38, Boulevard Botanique.

Il n'y a pas  
de  
meilleur  
**CHOCOLAT**  
que  
**DUC**

**CHOCOLAT**



**DUC ANVERS**

**MARQUES :**

Régal DUC

Lina DUC

José DUC

Minon DUC

Isis DUC

## Crédit Général Liégeois

SOCIÉTÉ ANONYME

Capital : 60.000.000 Réserves : 17.000.000

*Siège Social* : LIÈGE, rue Georges Clémenceau, 5

*Succursale* : BRUXELLES, rue Royale, 68

rue des Colonies, 35

*Agences* : ANVERS, avenue de France, 119

BRUGES, rue Nicolas Despars, 11

CHARLÉROL, Quai de Brabant, 16

COURTRAI, rue de Tournai, 30

MONS, rue de la Station, 16

OSTENDE, Square Marie-José, 1

ROULERS, place Saint-Amand, 29

*Bureaux* : BRUXELLES-MARITIME,  
place Saintelette, 30

VILVORDE, rue de Louvain, 18

FOSSÉS — GHISTELLES — PONT

A CELLES — SPRIMONT — THOU-

ROUT - FRAMERIES - LENS s/DENDRE

*Filiales* : CRÉDIT GÉNÉRAL LIÉGEOIS, A. G. Edel-  
strasse, 5, à Aix-la-Chapelle.

BANQUE D'EUPEN ET DE MALMÉDY,  
à Eupen et Malmédy.

*Escompte de valeurs commerciales — Ouverture de Crédit —  
Comptes de dépôts — Avances sur titres — Lettres de crédit  
et chèques sur les principales villes belges et étrangères.*

*Encaissement de coupons — Ordres de Bourse — Dépôts de titres*

*— Vérification des tirages à la demande des clients —*

*Souscriptions aux emprunts d'Etat, de villes, de sociétés, etc.*

**LOCATION DE COFFRES FORTS**

**CREDIT A L'EXPORTATION ET A L'IMPORTATION**

**LAMPE  
FANAL**  
TRIOMPHE DE L'INDUSTRIE NATIONALE  
EN VENTE CHEZ TOUS LES BONS ÉLECTRICIENS  
GROS: 30, RUE DU MARCHÉ-AUX-POULETS,  
BRUXELLES. TÉL.: BR. 191.03

# Le point de vue catholique

Au moyen-âge, l'Europe était chrétienne. L'unité religieuse permettait une organisation sociale, un droit — public et privé — chrétiens. Ce règne de la Vérité ne dura pas. L'Europe connut l'hérésie, le schisme, l'irreligion. Pour le malheur du monde, le droit chrétien ne put être maintenu, et nous en sommes à une Europe formée d'États, dont les nationaux sont profondément divisés en matière religieuse.

La communauté de traditions, de sentiments et d'intérêts de tout genre qu'est la Patrie, exige que les citoyens d'un pays, obligés de vivre ensemble, tâchent, pour sauvegarder ce qui les unit, de composer pratiquement sur ce qui les sépare.

Notre chère Belgique compte parmi ses enfants des catholiques et des non-catholiques. Nous, les Belges catholiques nous sommes dans le vrai ; les Belges non-catholiques sont dans l'erreur. Il reste que ce sont des Belges comme nous, et la Providence nous ayant faits fils d'une même Patrie, il nous faut nous employer à faire aussi bon ménage que possible en vue du bien commun. Le plus nécessaire pour cela, est de se connaître les uns les autres.

Nous ne croyons pas que les non-catholiques aient séjourné à se plaindre de ce que nous ne les comprenions pas. Nous regrettons évidemment que de nombreux compatriotes ne partagent pas nos croyances, mais... un fait est un fait, et toute notre histoire depuis 1830, démontre que les catholiques Belges ont toujours, très loyalement, et très généreusement tenu compte de ce fait, trop généreusement peut-être...

Nos adversaires peuvent-ils en dire autant ? Eux aussi, pourtant, se trouvent devant un fait : notre existence à nous, Belges catholiques !

Si nous existons, que n'essayent-ils de nous connaître, de comprendre notre point de vue, d'en tenir compte dans la vie qu'il nous faut bien mener en commun ? Et je ne fais allusion, en ce moment, ni à l'apostolat catholique, ni au prosélytisme anticlérical. Je veux uniquement attirer l'attention sur une chose qui me paraît nuire considérablement à notre vie nationale, à la paix du ménage belge : l'incompréhension très générale du point de vue catholique par les non-catholiques.

Ces réflexions m'étaient venues déjà à la lecture d'un article de M. Hymans, où le Ministre d'État libéral s'indignait de ce qui avait été dit ici à propos du centenaire de Renan. Elles me sont revenues en prenant connaissance d'un article de M<sup>me</sup> Louise Birnbaum-Coens, dans le *Soir* du 18 mai.

Qu'ont pensé de cet article les trop nombreux lecteurs catholiques du *Soir* ? Qu'en ont pensé les catholiques qui, à la place, même où il parut en tribune libre, acceptent de dire blanc, après qu'on y a dit noir, non pas sur des questions libres, mais sur des problèmes essentiels et pour des lecteurs en immense majorité totalement incapables de faire le départ entre le vrai et le faux ?

Détachons de l'article en question, écrit « *A propos du divorce* » cette tirade :

*Mais nous n'entendons pas confondre la politique avec la religion. Celle-ci est éminemment respectable. Elle n'a été qu'un instrument aux mains de la théocratie.*

*Citons quelques exemples qui évoquent des luttes dont l'histoire raconte par le détail les péripéties passionnées.*

*Pourquoi la liberté de la presse et la liberté des cultes (au pluriel) ont-elles été contestées ?*

*Parce qu'ainsi le voulait l'intérêt de l'Eglise.*

*Pourquoi, au contraire, la liberté de l'enseignement — étrange exception ! — a-t-elle été portée aux nues ?*

*Parce que l'intérêt de l'Eglise exige que les écoles libres puissent combattre et ruiner l'enseignement de l'Etat, dont le crime est d'être neutre, c'est-à-dire respectueux des convictions de tous.*

*Pourquoi le parti libéral a-t-il défendu avec tant de vigueur la conception laïque des cimetières, il y a plus de cinquante ans ?*

*Parce que l'Eglise est allée jusqu'à vouloir interdire aux non-croyants le champ de repos béni par elle.*

*Pourquoi a-t-il fallu défendre avec non moins d'énergie la conception d'une bienfaisance publique neutre et laïque ?*

*Parce que l'Eglise a toujours cherchée à exclure des aumônes de la charité catholique les indigents qui n'ont pas été baptisés ou ne peuvent présenter leur billet de confession.*

*Pourquoi, sous les gouvernements cléricaux, les libres-penseurs furent-ils tenus éloignés des fonctions publiques ; et pourquoi les candidats étaient-ils interrogés, au préalable, sur leurs convictions ?*

*Parce que les ministres cléricaux ne voulaient accorder ces emplois qu'à des adeptes de la foi catholique, créant ainsi indirectement une religion d'Etat.*

*Pourquoi la Constitution a-t-elle dû proclamer que le mariage civil doit précéder le mariage religieux ?*

*Parce que l'Eglise avait la prétention de n'accorder d'effet qu'au mariage religieux.*

*En sorte que, depuis la naissance et même jusque dans la mort, en passant par le mariage, tout devrait être légalement revêtu du caractère catholique pour être admis par l'Eglise !*

*Le parti libéral a pris une part prépondérante aux batailles fameuses qui ont fait triompher l'autonomie du pouvoir civil vis-à-vis de l'Eglise.*

*On a une tendance à l'oublier.*

*Et aujourd'hui nous constatons une nouvelle agression contre une loi que l'Eglise n'est pas encore parvenue à faire abroger : celle qui régit le divorce.*

*Peut-on rêver démonstration plus éclatante de l'incompréhension dénoncée ici ?*

Reprenons les exemples cités et soulignons à quel point M<sup>me</sup> Louise Birnbaum-Coens oublie que, pour les catholiques, le catholicisme est la vérité !

\* \* \*

*Pourquoi la liberté de la presse et la liberté des cultes ont-elles été contestées ?*

Parce que les catholiques déplorent profondément que l'on puisse imprimer et répandre l'erreur. Ils regrettent que l'État, en accordant la liberté au seul vrai culte, le culte catholique, ait été obligé d'accorder cette même liberté à des cultes faux. Toutefois, comme la politique est la science du possible, n'ayant pu faire prévaloir la vérité, les catholiques, pour éviter

un plus grand mal, s'abstiennent de remettre en question des problèmes résolus contre eux.

\* \* \*

Pourquoi les catholiques ont-ils porté aux nues la liberté d'enseignement ?

Parce que l'État moderne, qui s'est arrogé à tort le rôle d'instituteur, et qui n'est plus catholique, ne peut ni enseigner la Vérité catholique, ni imprégner son enseignement de catholicisme. Or, la foi religieuse est ce qu'un catholique possède de plus précieux. De toute son âme, il désire transmettre intact ce trésor aux enfants dont Dieu lui a commis la garde, et voilà pourquoi on le trouve toujours prêt à consentir les sacrifices les plus lourds pour soutenir l'enseignement libre, non pas parce qu'enseignement libre, mais parce qu'enseignement catholique.

Oui, aux yeux des catholiques, le crime d'un enseignement d'État est d'être neutre, ce qui ne veut pas du tout dire « respectueux des convictions de tous », puisque cette neutralité, qui prétend traiter de façon égale toutes les doctrines, est, elle-même, une doctrine (celle qui prétend que l'on peut ou que l'on doit être neutre !) qui donc n'est pas mise sur le même pied que les autres, car l'État y adhère sans adhérer aux autres.

\* \* \*

Pourquoi l'Église a combattu la conception laïque des cimetières ?

Parce que l'Église combattrait toujours toute mesure tendant à reconnaître où à précipiter la déchristianisation des nations chrétiennes.

L'idéal de l'Église, comme disait Pie X, est dans le passé, aux temps de l'unité religieuse du monde civilisé. Cet idéal, l'Église comprend qu'il n'est pas réalisable en ce moment. Elle connaît les conditions modernes et s'y adapte de son mieux, mais en luttant jusqu'au bout pour conserver l'héritage des siècles de foi. Ce n'est que pas à pas, contrainte et forcée, et pour éviter pire, qu'elles cède ses privilèges.

\* \* \*

Pourquoi l'Église a-t-elle combattu la conception d'une bienfaisance publique neutre et laïque ?

Oh ! pas du tout parce qu'elle « a toujours cherché à exclure des aumônes de la charité catholique les indigents qui n'ont pas été baptisés, ou ne peuvent présenter leur billet de confession ». Le prétexte est en même temps qu'une preuve d'ignorance insigne de l'histoire, une accusation aussi odieuse que gratuite (1). Mais parce que la bienfaisance publique neutre et laïque s'est faite au détriment de donateurs catholiques, dont on a violé les volontés suprêmes, et que, de plus, cette bienfaisance neutre et laïque est exploitée contre elle.

Les catholiques auraient le droit de ne faire la charité qu'à leurs correligionnaires, eux qui déjà paient comme tous les Belges, l'impôt qui remplit les caisses des œuvres de bienfaisance officielles. Mais que dire de ces institutions qui, avec l'argent de tout le monde, ne secourent pratiquement que ceux qui font acte d'anti-catholicisme.

(1) Les millions envoyés en Russie soviétique par le Saint-Père, auraient dû empêcher M<sup>me</sup> Birbaum-Coens de formuler sa sottise accusation. Et Pie XI vient de déclarer que la persécution n'arrêtera pas le cours de ses générosités.

\* \* \*

Passons sur les libres-penseurs, tenus éloignés des fonctions publiques...

\* \* \*

Reste la question du mariage. Ici M<sup>me</sup> Birbaum-Coens se trompe plus lourdement encore. Elle ne comprend rien à la doctrine catholique.

Pour l'Église, seul le mariage religieux est un vrai mariage, le mariage civil, une simple formalité. La Constitution proclame que cette formalité doit précéder la célébration du mariage. Les catholiques, bons citoyens, (auxquels il est permis de regretter que la Constitution n'ait pas reconnu les effets civils au mariage religieux) se conforment à cette disposition de notre pacte fondamental, mais ils n'en continuent pas moins à penser que ce que l'on appelle « mariage civil » n'est pas un mariage...

La loi autorise le divorce. L'Église le défend, quitte à tolérer parfois un prononcé de divorce pour sauvegarder de graves intérêts.

Et M<sup>me</sup> Louise Birbaum-Coens de se préoccuper des cas de conscience dans lesquels vont se trouver les magistrats et avocats catholiques à la suite des décisions du Concile provincial de Malines ; et de s'inquiéter pour le féminisme de cette agression nouvelle contre une des lois du pays !

Mais, Madame, vous n'êtes pas catholique, que vous importe alors ? L'Église ne légifère que pour les siens.

Quant aux lois du pays, il peut en être de mauvaises, d'attentatoires à nos croyances. Libre au non-catholiques d'y recourir, si cela leur plaît, libre aux catholiques de les ignorer. Pourquoi reprocher à l'Église la défense faite à ses enfants de s'en prévaloir ? Il y a des lois mauvaises que les catholiques subissent pour éviter un mal plus grand. Il y en est d'autres, telle la loi sur le divorce, qui, fort heureusement, ne peuvent les atteindre.

\* \* \*

Ces quelques remarques auront suffi à prouver combien le point de vue catholique est ignoré. Que nos adversaires tâchent donc de comprendre que, pour nous, le Christ est Dieu, l'Église divine, la doctrine catholique la seule vraie, et que cela, nous sommes en Belgique des millions de bons citoyens à le croire fermement.

Vous répondez madame, que nous nous trompons, c'est entendu. Reconnaissez au moins la logique de notre attitude et ne nous faites pas de reproche quand nous pensons et agissons en conformité avec nos convictions.

Des articles comme celui qu'a publié le *Soir* sont hautement condamnables. Ils tendent à reprocher aux catholiques d'être ce qu'ils sont. Ils sont anti-patriotiques parce qu'ils ne peuvent que rendre les Belges catholiques odieux aux Belges qui ne le sont pas.

Admettez et supportez que nous soyons catholiques, Madame, nous supportons bien que vous ne l'êtes pas...

Abbé R. G. VAN DEN HOUT.



*Nous prions une fois de plus nos abonnés qui recevraient irrégulièrement la REVUE de réclamer au Bureau de poste qui les dessert et de nous aviser.*

# La doctrine de Monroe

Lorsque les termes du traité de Versailles furent définitivement arrêtés, Woodrow Wilson s'en retourna aux Etats-Unis, fort satisfait, je gage, d'avoir à peu près fait le monde selon le songe qu'il rêvait, tandis que l'Europe regardait disparaître à l'horizon le panache de fumée du *George Washington*, éphémère auréole du grand prêteur de la Paix.

Nul n'est prophète en son pays.

L'Europe ne s'étonna donc guère que les Etats-Unis offrissent à leur Président retrouvé moins de guirlandes que ne lui en tressa le vieux monde. Ma's qu'ils se missent à discuter ses actes, à critiquer sa politique et à la combattre, voilà qui dépassa les bornes de notre compréhension ; et lorsque le Sénat fédéral refusa de ratifier le traité de Versailles, nous ne fûmes pas loin de le taxer de déloyauté.

Et pourtant, si nous nous étions rappelé que lorsqu'il s'agit de négocier et de conclure un traité, les actes du Président des Etats-Unis requièrent, pour être valables, la ratification du Sénat fédéral, lequel reste libre d'accorder ou de refuser sa sanction ; si nous nous étions mis en peine de vérifier la régularité et l'étendue du mandat (?) de Wilson, nous ne nous serions pas offusqués de l'attitude du Sénat américain. Bien plus : nous n'eussions, dès le principe, admis Wilson chez nous qu'à titre d'« observateur », et non comme suprême pontife d'une Paix que rien ne l'autorisait à nous dicter, sinon nos illusions et notre ignorance. Car Wilson nous en imposa dans la mesure où nous nous méprimes sur sa personne en exagérant ses pouvoirs.

Or l'ignorance, plus que la malice, engendre souvent les malentendus les plus fâcheux, dans les relations internationales comme dans la vie privée, avec cette circonstance aggravante, pour les nations, qu'il y a quelquefois plus d'amour-propre chez les peuples que chez les individus, et partant plus d'intransigeance et de conflits possibles.

Il importe donc, au moment où les rapports internationaux se multiplient et sont appelés à se développer encore, que l'opinion publique de chaque pays n'ignore plus les principes politiques dont s'inspirent ses voisins, afin de s'éviter des étonnements du genre de celui que suscita la conduite des Etats-Unis, il y a trois ans. Et c'est peut-être à l'égard de ces derniers surtout qu'il est intéressant pour nous d'apprendre bien des choses que nous ne connaissons pas, ou que nous connaissons mal.

La guerre a jeté, pour la première fois dans l'histoire, des contingents américains sur notre territoire ; par les individus elle a établi un premier contact direct entre les Etats-Unis et l'Europe. Mais c'est là le moindre des effets de la participation américaine aux hostilités : un résultat plus marquant, nouveau et lourd de conséquences, c'est la collaboration du Gouvernement de Washington au règlement des affaires d'Europe et du monde. Or, nous devons bien nous rendre compte que du moment où les Etats-Unis sont sortis de leur « superbe isolement », ce n'est pas pour s'y renfermer aussitôt, quoique d'aucuns puissent le désirer, ou que d'autres feignent de le souhaiter. Leur participation officieuse aux dernières conférences, les précautions qu'ils prennent pour la sauvegarde de leurs énormes intérêts dans le Pacifique, leur mainmise économique sur l'Amérique latine, leur présence en Afrique, — autant de faits qui démentent l'impossible politique d'isolement qu'ils pourraient vouloir suivre encore, et constituent autant d'indices d'une politique qui prétend avoir son mot à dire dans les questions internationales dont l'Amérique s'était plutôt tenue à l'écart jusqu'ici.

Ce revirement, ou mieux cette évolution naturelle de la politique extérieure d'un pays qui s'est affirmé puissance mondiale et commence à glisser sur la pente de l'inélectable impérialisme, ne manquera pas de modifier profondément les données du problème international dont l'ancien monde, jusqu'à présent, s'était réservé la solution. Et l'entrée en scène d'un peuple jeune, riche et puissant, ambitieux dans la mesure de sa jeunesse et de sa force, ne peut que déconcerter les vieilles nations européennes dont il ne possède ni les traditions ni l'expérience, dont il ne partage ni ne comprend tous les points de vue, dont il n'a pas éprouvé les tribulations et dont, par conséquent, il ne peut apprécier en toute sérénité d'esprit la défiance ni les susceptibilités.

Que va-t-il advenir alors, du heurt fatal de principes différents au service d'intérêts peut-être rivaux ? Les hasards de la politique nous le révéleront.

L'objet plus modeste de ces notes est d'examiner brièvement, en

regard de la participation officielle ou officieuse des Etats-Unis dans le règlement des affaires mondiales, un de leurs principes traditionnels en matière de politique extérieure, connu sous le nom de « doctrine de Monroe ».

Qu'énonce cette doctrine ? Quelle en est la portée ? Est-elle encore en vigueur ? Le sera-t-elle toujours ?

Autant de questions, à côté de beaucoup d'autres, qu'il est intéressant de relever pour dissiper les malentendus, et prévenir les surprises que pourraient éprouver ceux qui comprendraient trop tard ce que « doctrine de Monroe » veut dire, — et ne pas dire.

\* \* \*

« A côté de traditions d'honneur et de dignité, il existe (chez les peuples) certaines idées, certains principes politiques si souvent reconnus et appliqués dans la conduite des affaires nationales, qu'ils en sont devenus une partie du bagage intellectuel de la communauté. Certaines de ces idées ont vivifié des institutions qui, par elles, ont subsisté. D'autres ont été associées à des événements nationaux qui en ont éprouvé la valeur. C'est ainsi qu'aux Etats-Unis... la théorie politique connue sous le nom de *Loctrine de Monroe*... a été unanimement reconnue comme un axiome. »

Ainsi s'exprimait Lord Bryce dans son dernier et magistral ouvrage, *Modern Democracies* (New-York, 1921, II, XIII, 138).

La doctrine de Monroe est un axiome, — aux Etats-Unis.

Elle n'est donc pas une règle de droit international, ni même de droit interne. Elle n'a rien de nécessaire ni d'absolu.

C'est ce qu'il importe de préciser.

\* \* \*

Et d'abord, en quoi consiste la doctrine de Monroe ?

Simplement en trois paragraphes du message annuel adressé au Congrès par le Président Monroe le 2 décembre 1823, et dont la teneur fut inspirée par certains événements politiques de l'époque.

D'une part, la Russie établie sur les côtes septentrionales ouest de l'Amérique menaçait, par ses chasseurs de fourrures, d'étendre son influence le long de la côte de l'Orégon et de la Californie, et prétendait s'attribuer des territoires où elle n'avait jamais exercé aucune souveraineté.

D'autre part, à la suite de la révolte des colonies espagnoles de l'Amérique du Sud, la Sainte Alliance projetait, après avoir restauré le trône d'Espagne, de rétablir l'autorité royale dans les colonies rebelles qui avaient proclamé la république et avaient été reconnus par les Etats-Unis.

La menace d'une extension coloniale russe dans le Nord, comme celle de l'intervention de l'Europe dans le Sud, apparurent au Gouvernement de Washington comme un double et sérieux danger pour sa propre sécurité, et c'est aux fins de l'écarter que le cabinet de Monroe résolut d'arrêter une politique précise dont les principes furent formulés dans le message présidentiel de 1823, aux paragraphes 7, 48 et 49.

En ce qui regarde les droits et intérêts respectifs des Etats-Unis et de la Russie sur la côte Nord-Ouest, Monroe proclama :

« L'occasion paraît favorable d'affirmer en principe... que les continents américains, qui se sont acquis et assurés une situation indépendante et libre, ne peuvent plus être considérés, dès à présent, comme susceptibles de colonisation par aucune puissance européenne. »

Pour ce qui concerne l'intervention européenne dans le règlement du différend qui divisait l'Espagne et ses colonies, Monroe déclara, — et c'est là la partie capitale de sa doctrine :

« Les citoyens des Etats-Unis forment les vœux les plus amicaux pour la liberté et le bonheur de leurs frères de ce côté de l'Atlantique. Nous n'avons jamais pris part, et il ne convient pas à notre politique de participer, aux guerres entre puissances européennes, ni aux affaires qui leur sont propres. Les événements de cet hémisphère nous intéressent plus directement, et pour des raisons qui doivent paraître évidentes à tous les observateurs clairs et impartiaux. Le système politique des puissances alliées est essentiellement différent de celui de l'Amérique... et notre nation entière est dévouée à la défense du nôtre, réalisé par l'effusion de tant de sang et la perte de tant de richesses... Nous devons à la franchise et aux bons rapports qui existent entre les Etats-Unis et ces puissances de déclarer que nous considérerions comme dangereuse pour notre propre paix et pour notre sécurité, toute tentative de leur part visant à implanter leur système politique dans une partie quelconque de cet hémisphère. Nous ne pourrions que considérer comme une »

» manifestation d'inimitié à l'égard des Etats-Unis l'intervention  
 » d'une puissance européenne ayant pour objet d'opprimer ou de  
 » contrôler de quelque manière les destinées de gouvernements qui  
 » ont proclamé leur indépendance, qui l'ont conservée, et que nous  
 » avons reconnus... ».

Sans nous attarder à observer que ces principes ne furent pas formulés par Monroe lui-même, mais qu'ils furent vraisemblablement rédigés par J. Q. Adams, son secrétaire d'Etat, et que c'est erronément qu'on en attribue la paternité à Monroe ; — sans insister davantage sur le fait que ces principes furent d'ailleurs expressément affirmés bien avant 1823, et notamment par Washington, dans son discours d'adieu en septembre 1797, et par Jefferson dans son discours inaugural en 1801 ; — ce qu'il importe de rappeler et de remarquer, c'est que cette « doctrine », incorporée dans le message présidentiel, ne prétendait pas être et n'a jamais été une règle de droit international ; elle n'était qu'une simple opinion, une formule politique, et rien de plus.

« Ce n'étaient que des déclarations, pas autre chose », — et la conclusion de Calhoun était que la doctrine de Monroe avait été énoncée pour répondre à une situation de fait bien définie : la menace d'intervention de la Sainte Alliance.

Polk, membre du Congrès, exprimait la même idée lors du débat sur le Congrès de Panama (1825) :

« Lorsque le message du dernier président des Etats-Unis fut communiqué au Congrès en 1823, il fut considéré, comme il devait l'être, comme une simple expression de l'opinion du pouvoir exécutif, soumise à la considération et aux décisions du Congrès, et destinée à faire impression sur la Sainte Alliance... Cet effet, ce message le produisit vraisemblablement ; et s'il en est ainsi, il a rempli ses fins. Le Président n'avait pas le pouvoir de lier la nation par un tel engagement ». (Cité par CRUICKFIELD, *American supremacy*, II, 387.)

\* \* \*

Comment et pourquoi cette simple « opinion » est-elle devenue, aux Etats-Unis, un axiome politique universellement reconnu ? C'est ce que nous comprendrons après en avoir examiné la portée. Le caractère principal de la doctrine de Monroe est d'être une doctrine de protestation.

« Les Etats-Unis considèrent que le système politique de l'Europe (monarchie) doit lui rester propre, et que l'introduction de ce système sur le continent américain constituerait un danger pour leurs institutions. Ils considèrent que leur régime politique est le meilleur et ne peut être compromis par aucun autre. Le devoir des Etats-Unis est donc de s'opposer à toute tentative d'un Etat non-américain ayant pour but d'établir, dans l'un quelconque des Etats de l'Amérique, des institutions politiques permanentes en désaccord avec les siennes ». (*Cass to Dodge*, 21 octobre 1858.)

Comme doctrine de protection, la doctrine de Monroe vise naturellement davantage à prévenir l'intervention européenne en Amérique qu'une intervention américaine en Europe. Elle affirme bien que les Etats-Unis n'ont jamais pris part aux guerres entre puissances européennes ni aux affaires qui leur sont propres, et qu'il ne convient pas à leur politique d'y participer. Mais il n'y a en cela rien de formel comme dans la façon dont les Etats-Unis entendent empêcher toute immixtion d'une puissance européenne dans le Gouvernement d'un pays d'Amérique.

La doctrine de Monroe, d'autre part, ne concerne en aucune façon l'Afrique ou l'Asie. « Il doit être spécialement remarqué que la doctrine ne s'appliquait pas et ne s'applique pas à d'autres parties du monde que l'Europe et l'Amérique, et peut-être à leurs colonies et possessions. Il n'y fut fait aucune mention de l'Asie, ou de l'Afrique, ou des îles de l'Océan. Les Etats-Unis n'ont pas mis les puissances européennes en garde contre l'extension de leur système à ces contrées, et ils ne sont certainement pas engagés à ne pas y étendre eux-mêmes leur autorité et leur propriété. Toutes les autres parties du globe furent laissées ouvertes et libres, tant pour l'Amérique que pour l'Europe, même par conquête. En conséquence, la conquête et l'annexion des Philippines... ne constituèrent en aucune manière une violation de la doctrine... ». (W. F. JOHNSON, *America's foreign relations*, I, 352-353.)

Même en ce qui concerne l'Europe, il est à observer que la doctrine ne vise et n'interdit que l'intervention politique d'une puissance européenne en Amérique. « La doctrine apporte l'engagement, par l'Amérique, de ne pas se mêler des questions européennes, et avertit l'Europe de ne pas intervenir dans les questions américaines. Mais

» il s'agit uniquement des questions politiques. Aucune allusion n'est  
 » faite à des relations commerciales ou fiscales, diplomatiques ou  
 » autres... ni même à la déclaration de guerres. En fait, tout cela  
 » fut fait sous l'empire de la doctrine, sans que l'esprit ou la lettre  
 » en fût violé... » (*Ibid.*, 351).

C'est ainsi aussi que sans enfreindre le moins du monde les principes — d'ailleurs très élastiques — de la doctrine de Monroe, l'amiral Chester peut obtenir, en Anatolie, de fort intéressantes concessions pétrolifères...

Il faut remarquer encore que si la doctrine de Monroe constitue pour les Etats-Unis une barrière contre toute tentative d'intervention de l'Europe dans les affaires politiques d'Amérique, elle ne s'oppose nullement à une action directe des Etats-Unis contre toute autre nation américaine. La colonisation de territoires américains est interdite à des puissances européennes ; mais sans violer la doctrine de Monroe les Etats-Unis ont annexé le Texas en 1845...

Comme on le voit, la doctrine de Monroe, énoncée dans des circonstances très spéciales pour faire pièce à des menaces d'intrusion européenne, est devenue dans la suite un « axiome » assez indéfinissable qui s'est cristallisé en une formule-sœur : « L'Amérique aux Américains ». On comprend que cette devise, fort explicite dans sa généralité, flatte l'orgueil Yankee, isolé du reste du monde par deux océans, et jaloux de rester l'arbitre des destinées du nouveau continent.

Il s'en faut pourtant que la doctrine de Monroe ait conservé intacts ses caractères et sa rigidité originaires. « Lorsque la doctrine de Monroe fut proclamée, les Etats-Unis étaient une nation relativement faible ; son système de gouvernement était à l'essai et était en conflit avec les principes monarchiques d'Europe... A présent la nation américaine n'est plus faible ; son système de gouvernement a fait ses preuves. L'absolutisme a disparu d'Europe ; des monarchies libérales et constitutionnelles lui ont succédé... Pourtant aujourd'hui on entend le même cri d'alarme qu'il y a cent ans. La doctrine de Monroe est devenue un symbole magique, une idole de l'adoration nationale... Après avoir subi de nombreuses modifications, après avoir été triturée de diverses façons pour se plier aux exigences de la politique de parti, elle a perdu, dans une notable mesure, sa signification première ». (HENDERSON, *American diplomatic questions*, 447.)

\* \* \*

Le moment est venu de se demander à quoi la doctrine de Monroe se réduit aujourd'hui, et jusqu'à quel point il faut en tenir compte pour chercher à prévoir l'orientation nouvelle de la politique extérieure des Etats-Unis.

A cet égard, le Président Adams, de Wisconsin, eut en 1896 des paroles fort suggestives :

« Il peut être dit à juste titre que la doctrine de Monroe doit être défendue et maintenue, non comme partie du droit international, mais à titre de politique américaine ; et ainsi, si le peuple l'exige, elle peut être modifiée et étendue aussi facilement et aussi logiquement qu'au début elle fut formulée et promulguée. Ce que nous avons le droit de créer, nous avons le droit de le modifier ». (Cité par HART, *The Monroe doctrine*, p. 301.)

C'est clair.

La doctrine de Monroe n'a rien de rigide ni de sacré ; sous son étiquette inchangée elle peut se modifier au gré des nécessités et des intérêts. Retenons-le.

Si elle s'oppose à toute intrusion politique de l'Europe en Amérique, elle ne fait pas obstacle aux offensives économiques, religieuses ou autres des Etats-Unis en Europe, en Asie ou en Afrique.

Doctrine de protection à son principe, la doctrine de Monroe a logiquement perdu sa raison d'être pour les Etats-Unis depuis que ceux-ci ont acquis l'autorité nécessaire pour se faire respecter sans le concours d'un « axiome ».

Et d'un autre côté elle n'offre, pour le reste du monde, l'assurance d'aucune garantie spéciale.

Ne lui accordons pas plus de vertus qu'elle n'en a, de peur qu'un jour elle ne nous réserve quelque surprise, que nous pouvons nous viter en ne nous faisant pas d'illusion sur ce que « doctrine de Monroe » veut dire, — et surtout ne pas dire.

Vicomte CHARLES DU BUS DE WARNAPPE,  
 A. M. in Politics de l'Université de  
 Princeton (New-Jersey).



## « Ça pass' ça pass' ça pass'... »,

(*Considérations profanes sur les mystères du chapelet de M<sup>r</sup> Coué de Nancy, professeur d'auto-suggestion consciente.*)

Après la Société Théosophique belge et le Cercle Métapsychique de Bruxelles, qui le présentaient dimanche dernier, 13 mai (et sous leurs auspices !) à l'auditoire de la Salle (comble) de l'Union Coloniale, je voudrais à mon tour tenter de présenter aux lecteurs de la *Revue catholique des idées et des faits*, le promoteur de l'auto-suggestion consciente, Monsieur Coué de Nancy, auquel j'ai eu l'extrême avantage d'être moi-même présenté, grâce aux intrigues dévouées d'une dame qui me veut du bien, et qui, ne croyant pas aux miracles de Lourdes, ni aux autres, espérait me voir « converti » après un entretien avec l'éminent psychiatre.

Hélas ! ni les « passes », ni les oraisons jaculatoires, ni les arguments du conférencier, lequel cite pourtant S<sup>t</sup> Paul, n'ont pu me convaincre encore d'échanger contre son chapelet de corde à nœuds et ses patenôtres d'une simplicité... plus qu'évangélique, les blanches graines du Rosaire écloses en fleurs d'Amour entre les doigts célestes de la Reine du Paradis souriant à Bernadette en extase.

Par contre, j'ai vu cette dame qui me veut du bien, et toute une salle enthousiaste, applaudir à la plus sottise, à la plus anti-scientifique exhibition qui se puisse imaginer. Et qui donc raconte que l'on ne trouve plus de « foi » ? — Un public béat et gobeur (dont la majorité, probablement, poufferait de rire si on lui parlait d'une guérison de Lourdes) s'est trouvé pour crier bravo ! aux prouesses d'un thaumaturge... de foire.

Au physique, le célèbre professeur représente plutôt le type classique du bonze dolychocéphale : le front en dôme interminable surplombant de petits yeux ébusqués et furetant froidement dans l'ombre ; le nez en estoc et flairant le vent ; le bas du visage escamoté dans le cul-de-lampe d'une moustache tombante à la Clémenceau et d'un bouc touffu taillé en pomme de pin. L'ensemble réalisant cet intraduisible mélange de fausse-bonhomie et de vulgarité propre aux ronds-de-cuir de la III<sup>e</sup> République. Comme conférencier ? débit paternel, incolore, quelconque, mais souligné, de-ci de-là, par un demi-rire bref, guttural et étouffé, qui ferait certainement dresser l'oreille à un exorciste initié...

Mais j'en viens à la conférence elle-même et aux démonstrations pratiques qui l'accompagnèrent.

\* \* \*

Le plus médiocre hypnotiseur de loge foraine ne traite pas son public avec plus de désinvolture et de « culot » que ne l'a fait M. Coué. Jugez plutôt :

Pour mettre son auditoire en appétit, M. Coué débute par la lecture de lettres d'inconnus, dont les noms ne sont même pas cités, (ce que font cependant les réclames elles-mêmes — de pilules — en 4<sup>e</sup> page), lettres attestant des guérisons tout aussi sujettes à caution, obtenues par la méthode Coué... et tout cela, sans la moindre référence médicale permettant une appréciation ou vérification clinique quelconque !...

Imaginez une guérison de Lourdes présentée au public avec une pareille inconscience !... ou une telle audace ! Quel tolle du côté des « Salpêtrières » !... Il est vrai que M. Coué professe le culte de « l'Inconscience » et qu'il a promulgué, à sa gloire

dit-on, le dogme fondamental de la priorité de « la folle du logis » sur toutes nos facultés.

Dans ces lettres, le cas qui eût pu paraître le plus intéressant à retenir est celui d'un névropathe lequel, après avoir suivi la méthode Coué pendant un certain temps, fut guéri par surcroît et à sa grande surprise, en plus de sa neurasthénie, d'un ulcère derrière l'oreille... Par malheur, nous apprend M. Coué, ce bienheureux favorisé du système n'a plus jamais donné signe de vie... (C'est fort dommage, car il est toujours intéressant de savoir « ce que les gens ont derrière les oreilles »).

Après ces sornettes, M. Coué nous fit un peu de théorie. Le promoteur de l'auto-suggestion consciente, se défend absolument d'être un guérisseur, ou même un docteur : il n'est rien, dit-il, qu'un professeur et son rôle se limite, dit-il toujours, à apprendre aux hommes à se faire guérir eux-mêmes par eux-mêmes, c.-à-d. par le médecin qu'ils ont en eux et qui est leur « moi » inconscient ou subconscient. (N'empêche, entre parenthèses, que toutes les démonstrations pratiques qu'il a données de ses théories, soit avant soit pendant cette conférence, ont uniquement consisté en « passes », injonctions et oraisons du soi-disant professeur lui-même sur ses malades... mais passons : « Ça pass' ça pass' ça pass'... »). Au demeurant, il ne vise pas au miracle, c'est-à-dire à « l'impossible », déclare-t-il. Son système repose sur le principe que l'imagination est la première faculté de l'homme et qu'elle peut infiniment plus que sa volonté grâce aux énergies mystérieuses du moi subconscient. A l'appui de cette thèse, il cite quelques exemples qui paraissent assez probants (sans l'être tout à fait à mon avis) : ainsi celui du malade atteint d'insomnie et qui s'endort d'autant moins qu'il s'acharne davantage à vouloir dormir, est-ce que l'imagination réussira mieux, en pareil cas ? L'exemple du cycliste débutant qui veut éviter l'obstacle et va droit dessus par émotion, vaudrait mieux, semble-t-il. Par contre, celui de S<sup>t</sup> Paul déclarant « qu'il ne fait pas le bien qu'il veut et fait le mal qu'il ne veut pas » (ici le petit rire méphistophélesque, guttural, étouffé) tend plutôt à prouver que M. Coué a lu les Épîtres de l'Apôtre comme il traite ses malades, c.-à-d. en deux temps et trois mouvements et en marmonnant avec volubilité ses oraisons jaculatoires : « Ça pass' ça pass' ça pass' »... et il aura passé du même coup le paragraphe suivant de la même Épître qui l'eût éclairé sur le sens véritable du précédent : « La loi de l'Esprit de la vie m'a affranchi en Jésus-Christ de la loi du péché, car ce qui était impossible à la Loi parce qu'elle était sans force à cause de la chair, Dieu l'a fait ». Ce passage des Épîtres qui n'est pas si simple qu'il paraît, contient d'ailleurs d'autres enseignements que celui qu'a cru y voir M. Coué, et entre autres l'affirmation implicite que dans la hiérarchie des puissances spirituelles qui régissent l'homme, c'est la grâce de Dieu qui a la priorité... ceci modifierait sensiblement le système Coué.

Comme corollaire à cette remarque, il serait intéressant d'étudier l'emprise de Satan sous les arcanes du « Subconscient ». Sans doute que plus d'une fois, sans pourtant y chercher la « petite bête », l'on y découvrirait, c'est ma conviction profonde, la patte de la Bête de l'Apocalypse ? n'en déplaise aux niais savantassiques qui font bon marché des précisions aveuglantes de clarté des récits évangéliques pour les baragouins de soi-disant sciences psychiques niant d'une manière toute gratuite la réalité de la possession démoniaque si formellement affirmée par Jésus-Christ...

\* \* \*

Mais sans m'étendre davantage sur les théories de M. Coué et de son école, ce qui m'entraînerait, Dieu sait où ?... (peut-

être bien au « Diable vert » !) je voudrais vous dérider en vous parlant de la partie « démonstrative » de la conférence de dimanche.

A peine cette attractive performance était-elle annoncée, qu'un flot « d'invalides » s'élançait à l'assaut de l'estrade, difficilement endigné par les commissaires.... Alors aux yeux ébahis des assistants se déroula le spectacle d'une véritable « Cour des miracles ».

Pêle-mêle malades et curieux évoluent comme un troupeau autour du maître lequel, sans examen préalable aucun, sans aucun souci d'enquête sur les cas traités par lui, fait des passes à tour de bras sur tout qui en veut, en « éjaculant », véritable machine à prières, son oraison jaculatoire invariable « Ça pass' ça pass' ça pass' ça pass' ça pass' etc., etc. » avec une volubilité telle que les malades invités à le suivre bredouillent, bafouillent... « mais ça ne fait rien, leur assure-t-il, le résultat sera le même... il est par surcroît inutile de penser à ce que l'on dit... « Ça pass' ça pass' ça pass' ça pass' ça pass' ça pass' », etc., etc. »

Et voici des dames venues avec des cannes et qui exécutent déjà un merveilleux pas de l'oise sous la conduite du maître. Tout à l'heure elles courront comme des lapins.

Et d'autres et d'autres ! (pas des lapins, bien entendu, mais des dames encore) affirment, au bout d'une minute environ de traitement : « qu'elles ne sentent plus rien » (mais personne ne sait ce qu'elles sentaient auparavant, si c'était la violette ?... ou les douleurs de cors aux pieds ?). N'importe, la salle est conquise, délire, applaudit à tout casser.

Mais hélas !... voici une jeune fille, une véritable estropiée celle-là (comme je m'en suis assuré par après), et cette fois rien ne passe, ni rien ne se passe, rien, rien. — « Continuez bien le traitement, Mademoiselle, dans trois jours vous marcherez tout à fait normalement », lui déclare le thaumaturge optimiste et paternel.

Ensuite nous entendons la profession de foi d'un neurasthénique qui doit être certainement un philosophe d'avenir... ou un fieffé loustic : « J'étais neurasthénique ; Monsieur Coué m'a fait rire ; or le rire est le propre de l'homme ; donc je suis un homme maintenant, par conséquent je suis guéri ». Un tonnerre d'applaudissements accueille ce puissant syllogisme. Par contre une épileptique, sans doute sous le choc de l'émotion devant une telle merveille, dégringole derrière le bataillon des malades, et fait une crise... mais « ça passe... ça passe inaperçu ! »

On entendit aussi le témoignage d'un gamin qui sous les injonctions réitérées du conférencier finit par dire à l'assistance : « Je n'ai plus mal ! » Et toujours bon enfant le public applaudit de confiance à tour de bras sans en demander davantage.

Au fait, cet enfant était atteint, selon ce que m'a dit la mère, d'une parésie, depuis l'âge de 5 ans.... Malheureusement, ce n'est que... d'une entorse récente au pied qu'il fut soulagé après les « pas de parade » que lui fit exécuter le promoteur du système, en le tenant par les mains.

Qu'on veuille bien distinguer ici qu'en dépit de mon ironie si justifiée devant de semblables performances, je ne nie nullement la possibilité en principe comme en pratique de certaines de ces cures par suggestion, voire auto-suggestion ; mais ce que je veux stigmatiser et mettre en lumière ici, c'est l'inanité grotesque de semblables mises en scène et l'insupportable sottise d'un public laïquement crédule applaudissant féroce (qu'on me pardonne le terme... je pense malgré moi aux scènes du forum et à Simon le Magicien !) applaudis-

sant à la « disparition » instantanée de maladies et d'infirmités dont il ignore tout... jusqu'à l'existence réelle ! — Et l'on se gausse après cela des « foules de Lourdes » ! Et ce sont des adeptes de la Salpêtrière et des « Charcotisants » qui osent se targuer de faire la leçon au Bureau des constatations de Lourdes ! Et ce sont des Sociétés à prétentions scientifiques qui nous envoient sous les auspices de la Théosophie et de la Métapsychie ce saltimbanque de la psychiatrie qui, devant un public béat, omet les plus élémentaires précautions d'enquête clinique sur les cas traités par lui pour une démonstration qui cependant en requiert de si rigoureuses ! Si M. Coué qui passe... « ça pass', ça passe ! » pour avoir déjà une renommée mondiale l'a acquise au prix où il s'est taillé son succès de dimanche, il est fort à craindre qu'elle ne « passe »,... passe comme son chapelet, son rituel et ses dogmes commodes.

\* \* \*

Afin de n'être point taxé de partialité, j'ai voulu interroger chacun des sujets traités par M. Coué sauf un, je crois, qui m'échappa par suite de la cohue... et tant il... (elle, plutôt) était bien guérie, et se faufila prestement. Je suis d'ailleurs disposé à accueillir avec l'impartialité requise en pareille matière, tout complément d'informations sur les cas en question.

Déjà avant la conférence j'avais eu le privilège, grâce à la dame qui me veut du bien, d'assister au traitement, en particulier, d'une malheureuse jeune fille affligée d'un rhumatisme déformant des deux jambes : ce fut navrant, pitoyable et nul : avec le plus bel optimisme néanmoins le professeur de santé assura (comme il le fit à l'autre jeune estropiée déjà citée plus haut, atteinte d'un raccourcissement musculaire consécutif à une fracture du fémur) : « qu'en persévérant dans le traitement la guérison devait s'opérer ».

Quant à ceux qui se déclarèrent guéris, tous, sauf peut-être deux cas sur lesquels je n'ai pu obtenir les précisions désirables, sont apparemment de la catégorie des « commotionnés » atteints uniquement de troubles fonctionnels ou des neurasthéniques avérés, c'est-à-dire des cas dont le Bureau des constatations de Lourdes rejette a priori tout examen, comme inintéressants, en cas de guérison. Si je fais cette dernière remarque, ce n'est nullement à charge de M. Coué, qui d'ailleurs proclame qu'il ne fait pas de miracles, mais c'est parce que j'ai l'intime persuasion que les 9/10 des personnes ayant assisté à cette exhibition risquent d'en emporter la conviction qu'elles ont vu, de leurs yeux vu, l'équivalent des miracles de Lourdes et de tous les miracles en général.

Semblable hérésie, une Revue catholique des idées et des faits, doit empêcher que « ça passe » mêlé aux grains du chapelet nouveau indulgencé avec la permission de la Théosophie et de la Métapsychie.

A cette heure d'aube apocalyptique qui se lève sur le monde, n'est-il pas opportun, avant de se livrer aux « passes » de thaumaturges mirabolants, de relire l'avertissement de Celui dont les paroles ne passent pas : « Il s'élèvera de faux-Christ et de faux-prophètes, et ils feront des signes et des prodiges jusqu'à séduire, s'il se pouvait, les élus mêmes. Pour vous, prenez garde : je vous ai tout annoncé d'avance ».

Or de ces faux-prophètes l'espèce la plus dangereuse n'est peut-être pas celle de ceux qui se déclarent tels ouvertement, mais bien celle des détracteurs mêmes du miracle, comme certains adeptes de l'École de Nancy, qui, sous les arcanes du « subconscient », travaillent à miner dans les âmes le « Surconscient divin » et à supplanter Son culte par celui du « Moi ».



Ce dernier a déjà son rituel avec M. Coué : matin et soir en égrenant le nouveau rosaire, on lui adressera l'antienne suivante redite un nombre de fois déterminé : « Je vais chaque jour de mieux en mieux et à tous points de vue » moyennant quoi et quelques oraisons jaculatoires durant la journée, toutes les grâces de santé et de prospérité nous seront octroyées, si du moins nous devons en croire le laïus final que l'Oracle de l'auto-suggestion consciencieuse prononça comme un nouveau Décalogue et que l'auditoire, sous son invitation, reçut dévotement, les « yeux fermés » !... « Proficiat ! mes frères ! mais priez pour moi, car je n'ai pas votre foi !... »

FERNAND WILMART.



## La III<sup>me</sup> Semaine des Écrivains catholiques français

Pour la troisième fois, un bon nombre d'écrivains catholiques français de toutes tendances vont se réunir du 28 mai au 3 juin afin de discuter sur leurs devoirs communs, et l'expérience sera décisive pour l'avenir de cette institution excellente, appelée à rendre d'éminents services au catholicisme français, si elle est bien menée.

Le mouvement d'intérêt et de sympathie qui l'a accueillie à sa naissance, la qualité des concours qu'elle put dès lors s'assurer, suffirait à prouver qu'elle répondait sinon à un *besoin* des milieux intellectuels, du moins au désir profond d'une foule de bons esprits, qui sentent vivement que la médiocre position des catholiques en France vient en grande partie de leur désaccord à peu près centenaire sur les principes mêmes qui doivent diriger leur action extérieure, notamment en matière politique.

La première Semaine se présentait comme un effort pour assoupir ces divergences et permettre à la faveur du contact personnel, de libres discussions et, si possible, d'une entente sur quelques points précis, — très différents, d'ailleurs, entre eux — de poser les bases d'une collaboration efficace. On laissait ou on croyait laisser de côté les questions brûlantes en examinant ce que doit être la vie spirituelle de l'écrivain, quels sont ses devoirs envers la vérité et pour la défense de l'intelligence menacée par les puissances d'argent, etc. Les deux séances consacrées à l'École, où le rapporteur prenait position en faveur de la Répartition proportionnelle scolaire, dont le principe est combattu par certains catholiques, et à l'*Internationale catholique*, chose et mot qui déplaissent à beaucoup d'autres, prétaient davantage aux controverses. En fait, la vivacité de celles-ci, qui ne se limitaient pas toujours aux thèmes prévus — et, par exemple, à propos des puissances d'argent, évoquèrent aussi les puissances d'opinion ou même de juridiction, propres à limiter la liberté de penser et d'écrire — fut une des causes du succès de la Semaine auprès du public et lui donna son caractère propre.

Depuis bien longtemps il n'avait pas été tenu en France de Congrès catholique aussi vivant, où des problèmes aussi variés et d'importance aussi capitale eussent été agités.

Les censeurs disaient bien qu'ils avaient en effet été simplement agités et qu'autant en emporterait le vent, faisant remarquer qu'aucune résolution pratique n'était née de ces assises. Mais c'était déjà beaucoup qu'elles eussent pu se tenir par un effort de bonne volonté réciproque. Quelques années plus tôt cet effort n'aurait sans doute pas été tenté, tellement il eût paru vain. Parmi les jeunes gens qui s'assemblaient en 1921 et faisaient appel à leurs aînés, quelques-uns, au contraire, étaient bien résolus à assurer le triomphe des raisons d'union sur celles de division, parce qu'ils avaient cessé de croire à l'importance primordiale de ces raisons de division et, par exemple, à la valeur absolue des formes de gouvernement politique.

C'était la nouveauté extrême de leur attitude. Je ne dis pas, d'ailleurs, qu'une telle attitude fût générale, il s'en faut. Mais je crois qu'elle était celle d'un nombre important des promoteurs et auditeurs de la Semaine. Il restait à savoir si ce groupe serait assez fort, assez tenace, assez entreprenant, pour s'imposer, d'une part, à l'opinion catholique et, d'autre part, comme une puissance dans le pays.

La seconde Semaine d'écrivains, celle de 1922, n'a pas donné d'indication très précise à cet égard. Pour obvier à l'inconvénient de la dispersion sur un grand nombre de sujets, qui avait été reproché à la première Semaine, on concentra sur un seul thème, au moins nominativement, les études et les discussions. Mais ce thème, le *Laïcisme*, embrasse en réalité toutes les formes de la vie contemporaine. La plupart des rapporteurs, empêchés de trouver, du point de vue partiel qui leur était réservé, une solution à l'ensemble du problème, se bornèrent donc, en général, à des constatations, auxquelles on reprocha cette fois de rester trop théoriques ou de n'être pas très neuves. L'ensemble de la Semaine parut donc plus terne et quelques défauts d'organisation (longueur de plusieurs interventions écrites, inexpérience ou manque d'impartialité de certains présidents de séance, etc.) contribuèrent à faire porter sur elle un jugement plutôt moins favorable que sur la première.

\* \* \*

Préoccupés de ne pas donner prise à de sérieuses critiques, les promoteurs des Semaines d'Écrivains ont donc adopté cette année un programme que domine le souci des réalisations. Le choix des sujets autant que celui des rapporteurs en fournit la preuve.

Voici comment ce programme est défini dans l'invitation envoyée aux congressistes :

« L'an dernier, nous avons étudié le laïcisme considéré dans tous les domaines où il est exercé, et exercé encore malheureusement, ses ravages ; cette année, nous nous plaçons devant le fait qu'il a créé : la déchristianisation progressive et rapide du pays. Nous voulons étudier les moyens de remédier à cette situation, où tout l'avenir français est engagé ; ces moyens, une fois nettement discernés, nous voulons les réaliser et les mettre en œuvre par un effort commun, dont l'organisation et les modalités feront l'objet des séances de la 3<sup>e</sup> Session.

Ainsi donc, une double pensée dominera nos travaux : CONQUÊTE SPIRITUELLE, APOSTOLAT INTELLECTUEL ORGANISÉ, et d'autre part ORIENTATION DE LA SEMAINE DE 1923 VERS UN BUT D'ACTIVITÉ CONCRÈTE ET PRATIQUE. »

Le thème général est mieux précisé encore dans le sujet de la 1<sup>re</sup> séance : *Nécessité pour l'écrivain catholique de ne pas travailler seulement pour une élite restreinte de lettrés et d'artistes, mais pour le grand public. Il rappelle le sujet traité au Congrès diocésain de Paris, trois mois plus tôt : moyens de pénétration par le prêtre des masses indifférentes, mais l'envisage, comme il convenait, par rapport à l'écrivain.*

Un tel programme gagnait à être exposé par des hommes qui l'eussent déjà mis en œuvre et qui pussent invoquer le témoignage de leur expérience. Aussi voyons-nous dominer cette année, au lieu des purs intellectuels des deux premières sessions, des hommes d'action et de réalisation comme l'abbé Desgranges, qui traitera de « la conférence publique », le R. P. Danset, de l'*Action populaire*, qui parlera des « tracts et brochures », M. Philippe de Las Cases et M. Robert Garric, rapporteurs des séances consacrées aux « campagnes de presse concertées » et aux « cercles d'études ». Même M. Antoine Réquier, qui, sous la présidence de M. Henry Bordeaux, définira les conditions du « roman » à la fois populaire et littéraire, et M. René Salomé, qui nous entretiendra du « cinéma », sont des lettrés qu'une tour d'ivoire n'a jamais séparés des grandes préoccupations sociales du moment.

Mais justement parce que les travaux de la Semaine des Écrivains, sans négliger le point de vue professionnel, tendent de plus en plus à un retentissement national, et à prendre rang parmi les manifestations propres à intéresser tous les catholiques français sans distinction de spécialité (n'y aura-t-il pas cette année un vice-président de la Chambre des Députés, M. Louis Marin, comme président de la séance consacrée aux « campagnes de presse » et un sénateur, M. de Lamarzelle, comme orateur de la séance solennelle de clôture ?) on peut affirmer sans crainte de se tromper, qu'elle causerait une déception parfaite si elle se limitait à ce qu'un de ses plus spirituels protagonistes a appelé « une foire aux idées ». Ce n'est pas cela du tout que le pays attend, si de charmants esprits peuvent y trouver leur compte. Nous sommes certains, d'ailleurs, que cette conception est aux antipodes de celle qu'a de la Semaine son fondateur et animateur principal, Gaétan Bernoville, et nous lui connaissons de plus fermes ambitions. Ayant déjà réussi à faire de sa revue, *Les Lettres*, l'une des plus vivantes (ne mettons point le superlatif pour ne blesser personne) et des plus répandues des revues catholiques françaises de culture générale ; comptant des amitiés et des soutiens très sûrs parmi l'élite de sa génération ; certain de la sympathie effective d'aînés illustres, qui occupent dans les lettres, au Parlement ou dans les grands corps de l'État une position éminente ; encouragé enfin, très efficacement aussi, par de hautes autorités reli-

gieuses, il devrait logiquement donner sous peu au dessein de concorde et d'union qu'il incarne, négligeant bien des anciennes querelles, la forme concrète d'une organisation permanente dont les Semaines d'Écrivains ne seraient qu'une sorte de Congrès annuel, comme les Semaines sociales le sont pour les catholiques sociaux.

Seulement ceux-ci forment un groupe homogène, ce qui n'est pas le cas au Comité directeur des Semaines d'Écrivains, qui juxtapose, au contraire, des tendances très diverses, et inégalement convaincues des bienfaits de cette juxtaposition. Malgré les efforts faits pour que chacune d'elles ait des représentants parmi les rapporteurs ou les présidents de séance, il est difficile d'arriver à l'équilibre parfait. On dira certainement que la session de cette année penche à gauche, tandis que la précédente penchait à droite. Pour unifier ces divergences dans une action commune, il faudrait ou se résigner, comme l'a fait le Parti populaire italien, à s'amputer de la pointe extrême de chacune de ses ailes, sinon de toute une aile, ou posséder une personnalité si forte et raisonnable si juste qu'elle s'impose même à des esprits très éloignés les uns des autres.

Je ne pense pas que Bernoville veuille envisager, pour sa part, la première hypothèse, qui conduit parfois plus loin qu'on ne souhaiterait et qui irait contre le but même qu'il assigne à son activité. Il ne lui reste donc qu'à s'efforcer de réaliser la seconde. Je souhaite ardemment qu'il y réussisse, mais on ne s'étonnera pas que je ne me risque point à des prophéties, qui sembleraient ici plutôt flatterie assez vaine qu'amitié éclairée.

MAURICE VAUSSARD.



## Lettre d'Irlande

Mgr Luzio vient de nous quitter, en disant de nous les choses les plus aimables : il nous remercie du cordial accueil qu'il a reçu partout, il continuera d'aimer l'Irlande comme sa seconde patrie, il fait des vœux pour que notre grande et noble nation s'élève, par l'instauration de la paix, au degré suprême de la grandeur et de la prospérité. Sa mission parmi nous a été fort discrète ; elle n'en a peut-être pas été moins fructueuse. Nous saurons un jour si son influence a déterminé M. de Valera à cesser les hostilités, ou plutôt à recommander à ses partisans de renoncer à leur campagne de destruction.

Au début, l'on croyait que Mgr Luzio venait nouer des relations officielles entre le Vatican et l'État libre. Mais le président Cosgrave fit savoir que le Prélat n'avait pas présenté des lettres de créance au Ministre des Affaires étrangères. Cette déclaration n'était pas inopportune : nos évêques, fidèles aux idées du Cardinal Manning, préfèrent provisoirement se passer d'intermédiaire pour s'adresser au Souverain Pontife, et un envoyé accrédité auprès du gouvernement perdrait sans doute de son crédit auprès des rebelles. On conclut, trop hâtivement, que Mgr Luzio n'avait aucune mission.

Le Cardinal Logue mit les choses au point. Il publia la lettre d'introduction du Cardinal Gasparri : Mgr Luzio était bien chargé par le Saint-Siège de se renseigner sur les affaires irlandaises et de travailler autant que possible à la pacification des esprits. Dans une note à la presse, Monseigneur ajouta que son rôle n'était nullement politique et que, si son intervention dictée par la charité ne paraissait pas désirable, il s'abstiendrait de toute démarche. De fait, malgré les appels réitérés de divers groupes, conseils municipaux ou conseils de comté, Mgr Luzio ne mena aucune négociation publique. On sait qu'il eut des entretiens avec les membres du gouvernement et avec les principaux chefs de l'opposition, notamment avec M. de Valera. Le gouvernement lui aura promis, d'user de la plus grande

clémence, à condition que les Irréguliers remettent leurs armes et leurs autres engins de guerre ; les Irréguliers auront appris que Rome ne pouvait tolérer une révolte condamnée par l'unanimité de l'épiscopat irlandais. Il est donc probable que M. de Valera aura profité de ces pourparlers pour annoncer la fin de l'opposition violente. S'il en est ainsi, nous sommes redevables d'un grand bienfait aux efforts de Mgr Luzio.

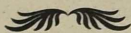
C'est d'ailleurs là le seul point intéressant dans les propositions de M. de Valera. Le gouvernement a dédaigné de les examiner, quoiqu'on en ait parlé incidemment à la Chambre. Les Irréguliers prétendent garder leurs armes jusqu'à la prochaine consultation électorale, tout en promettant de ne plus s'en servir. On comprend que le gouvernement ne souscrive point à une clause de ce genre : les rebelles reprendraient leurs fusils, si les nouvelles élections tournaient contre eux. La plupart des bandes sont réduites à l'impuissance. Tous les jours, les dépôts d'armes et de munitions tombent entre les mains des troupes. Les prisonniers avouent qu'ils ne se battaient que par crainte d'être fusillés. L'armée régulière a accompli sa tâche ingrate : nous jouissons de la paix, les trains circulent partout comme autrefois, les routes sont réparées, les ponts rebâties, les impôts rentrent, la police fonctionne dans les moindres villages ; il ne reste des exploits destructeurs de M. de Valera qu'un mauvais souvenir et la note à payer, plus de vingt millions de livres.

Il fallait attendre la paix pour s'occuper de la question des frontières de l'État libre. Vous savez que le Traité anglo-irlandais a laissé à une Commission le soin de déterminer les districts de l'Ulster qui devraient revenir à la patrie. L'article 12 de ce document porte : « Une Commission, composée de trois personnes, dont chacune sera nommée respectivement par l'État libre, par le gouvernement de l'Irlande du Nord et par le gouvernement britannique — cette dernière personne présidera — fixera, conformément aux désirs des habitants, les frontières qui sépareront l'Irlande du Nord du reste de l'Irlande, eu égard aux conditions économiques et géographiques des deux territoires ».

En commentant cet article du Traité à la Chambre des Communes, M. Lloyd George disait, le 15 décembre 1921 : « Il n'y a pas de doute que la majorité des habitants des deux comtés (Fermanagh et Tyrone) préfèrent être avec leurs voisins du sud plutôt que d'appartenir au parlement du nord. Au point de vue des circonscriptions électorales, des divisions communales ou de la population individuelle, la majorité de ces deux comtés désire rester avec le sud. Si l'Ulster veut se séparer du reste du pays, il faudra employer la force pour lui conserver ces deux comtés. Or, de même qu'il ne faut pas employer la force contre l'Ulster de même je crois que l'Ulster ne doit pas user de contrainte contre une partie de ses habitants actuels... Nous proposons donc de donner de nouvelles frontières au nord de l'Irlande, en tenant compte des populations homogènes, soit pour les attribuer à l'Ulster, soit pour les donner au Sud. Il faudra cependant tenir compte aussi des considérations géographiques et économiques. » Les vues de Lloyd George furent approuvées par M. Bonar Law, Lord Birkenhead et M. Chamberlain, signataires du Traité. Il paraît que le parlement de Belfast fait aujourd'hui quelques difficultés pour accepter cet article du Traité. Les nationalistes, de leur côté, demandent que la Commission agisse le plus tôt possible, pour les soustraire à la juridiction des Orangistes : la nouvelle loi scolaire, qui sacrifie les intérêts des écoles catholiques, la loi sur les débits de boissons qui atteint spécialement les

nationalistes, les droits de douane imposés par l'État libre, tout exige que la Commission prévue par le Traité soit nommée sans retard. La mauvaise humeur de l'Ulster n'empêchera pas la Grande-Bretagne de faire honneur à sa signature.

P. MAC CARTHY.



## Genève et les images

Je suis arrivé, par la bise, en janvier dernier, dans une Genève hivernale qui serrait entre ses deux bras son grand lac frissonnant et sa rade, morte de froid, où palpitaient des vols de mouettes.

La brume avait effacé les montagnes ; on ne voyait, à l'horizon, que la ligne imprécise du Salève, flottant, au milieu du ciel, comme la corde relâchée d'un arc.

Toute couleur, toute âme, toute vie semblaient tuées, dans la nature, par le souffle meurtrier qui fige la poussière des chemins et transit la pierre blémissante des édifices éternellement blancs. Mais Genève vivait de sa vie intime, profonde et chaude, où il fait bon être admis.

Je viens de lire, dans d'admirables mémoires de Francis Jammes, si colorés et vibrants qu'on voudrait, à chaque ligne, rester en communion avec un tel poète, que cette ville, au cours d'un voyage, lui parut « fade au possible » et qu'il s'y assomma. Il n'en vit que les tables d'hôtes et leur insipide clientèle. Mais eût-il pénétré au cœur même de la cité, je crois bien qu'il aurait fait comme ces brillants insectes, friands du suc des fleurs, qui, venant à s'égarer au cellier ténébreux où dort l'âme emprisonnée du vieux vin, s'en échappent avec un bourdonnement d'épouvante et d'irritation.

Ce qu'est Genève — quand on ne le sait pas — on ne saurait mieux le demander qu'au magistral ouvrage de M. Georges Goyau.

Cette évocation, par une plume catholique, de l'austère génie de la Ville-Église qui porte encore dans ses armes le trigramme du Nom adorable devant lequel tout genou doit fléchir, m'a secoué d'un frémissement sacré. Quelle destinée que celle de la minuscule république qui a pu, des siècles durant, faire figure de grande personne devant les colosses des nations ; cité spirituelle, bâtie par un prodige de volonté, au défi du déterminisme historique ; métropole de foi despotique et foyer de démocratie révolutionnaire ; tour à tour évangéliste de la souveraineté divine et de la souveraineté de l'homme, mais nourrice de tant de nobles âmes, touchées de la charité du Christ et mettant bien au-dessus des périssables intérêts de la politique humaine l'immortel souci du règne du Dieu !

Voilà ce que nous en montre le maître historien, et voilà qui découvre le champ qu'offre à l'esprit la grandiose histoire de Genève. Mais il y a toujours des Genevois en ce monde, vivants, et bons vivants, quoi qu'en puisse faire conjecturer l'hérédité calvinienne, et très dignes d'attacher le cœur.

C'est une chance, dans une vie d'homme, de connaître leur accueil, d'observer de près leur caractère, dont la richesse, l'originalité forçaient l'admiration d'un Stendhal, et dont les touchantes contradictions mettent en joie ma malice française. C'est un plaisir enviable de voir manger une « fondue », ou de

la manger soi-même, si l'estomac s'y prête, dans un de ces sympathiques caboulots qu'on appelle les « tojotes ». Etudiants et artistes y discutent. Les haleines aiguës du fromage et du vin blanc chaud favorisent singulièrement la fermentation des théories. Et le spectacle de ces gens qui mettent tous la main au même plat, donne la plus reconfortante impression de sociabilité.

Genève est actuellement le centre artistique de la Suisse romande. Elle possède une École des Beaux-Arts, une École des Arts industriels ; une méritante génération de jeunes artistes qui luttent vaillamment contre les difficultés de notre ingrate époque ; un musée qui ne donne point l'impression de ces froids cimetières de tableaux et de statues, que les visiteurs parcourent au galop, avec la mine recueillie et indifférente de parents très éloignés. Une de ses églises catholiques offre un admirable exemple d'art religieux moderne. Et l'art religieux commence même à gagner l'Église protestante.

Il y a donc bien du chemin de fait, dans la Genève de Calvin où la proscription des « images » avait entraîné celle de la Beauté.

La réforme qui supprimait tout intermédiaire entre l'âme et Dieu, devait supprimer l'image qui émeut, qui enseigne, qui prêche, souvent plus éloquemment que le livre ou la parole. En rompant avec la tradition du Testament d'amour pour revenir à la Loi de crainte, l'âme genevoise se judaïsa. Avec quelle sombre ardeur le nouveau peuple élu s'appliquait le témoignage de la Sagesse : « Elles ne nous ont point séduits, les inventions funestes de l'art des hommes » !

Dès les premiers assauts de la Réforme, plusieurs années avant Calvin, des soudards bernois viennent se chauffer avec les tableaux de ses églises. Puis, les sectateurs de Farel brisent les sculptures de la cathédrale, « au grand regret », dit un contemporain, « des gens d'esprit et des amateurs d'antiquités ». Puis, le peuple assemblé proclame, en 1536, qu'il veut « délaissier ymaiges et ydoles » et, vingt ans plus tard, il bénit le feu du ciel qui abat du faite de Saint-Pierre, la croix rédemptrice, « marque et insigne de la diablerie papale ». C'était pourtant la charité de Genève qui devait dresser, de nos jours, sur les champs de bataille du monde entier, « le signe universel du rachat divin » (1).

Le préjugé contre les images demeura si profondément ancré dans l'âme genevoise, que, vers 1830, le philosophe Roget, cherchant de concert avec l'évêque d'Annecy les moyens d'un rapprochement, après avoir poussé aussi loin que possible les concessions dogmatiques et disciplinaires, s'arrêtait net devant la question du culte. Et ce préjugé fatal à l'art religieux, ne devait pas l'être moins à l'art tout court, en comprimant l'élan, la confiance, la joie indispensables à l'acte créateur. « La théologie a cessé de régner », dit M. Goyau, « mais l'âme sur laquelle jadis elle régnait lui survit et cette âme, assez émancipée parfois pour rêver déjà d'être artiste, demeure captive des timidités héréditaires qui entrent en conflit avec ce rêve et qui souvent l'anéantissent » (2).

Et cependant, tout ce qui favoriserait l'éclosion artistique, l'épanouissement de la vie, on sent que le Genevois le possède par tempérament naturel et don intime de la race. D'où tant de curieuses discordances dans les physionomies morales et jusque dans l'aspect extérieur de la cité.

(1) G. GOYAU, *Une Ville-Eglise*. Genève, 2 vol. Paris, Perrin, t. II, p. 289.

(2) *Ibid.*, p. 259.

J'ai vu le « monument international de la Réforme de la Réformation », couramment appelé mur de la Réforme, parce qu'il représente en effet un énorme rempart de pierre de taille, au long duquel s'alignent, en hauts et bas-reliefs, accompagnés d'inscriptions, les grands personnages et les principales scènes de l'histoire du Calvinisme. Des socles isolés attendent, m'a-t-on dit, Luther et Zwingle, qui ne sont pas encore venus...

Monument imposant, à mon avis, mais qui m'inspire, on s'en doute, plus de curiosité que de vénération. Certaines figures me donnent le plaisir de pittoresque que peut procurer un bal costumé ; je ne puis m'empêcher de voir dans ce Guillaume le Taciturne un mélancolique Pierrot, et dans ce Grand Électeur un gigantesque Turcaret. Mais l'effroyable apparition que ces quatre rigides colosses, ces spectres à barbe de chèvre, Farel, Calvin, de Bèze et Knox, surgissant de ces blocs cyclopéens ! Seraient-ce là, grand Dieu ! les apôtres de Celui qui répétait sans cesse : « Ne craignez rien, n'ayez pas peur. Venez, venez à moi, et laissez venir vos petits enfants » ?

Singulier contraste, dans une ville que baigne la plus aimable atmosphère d'aménité et où circule une sève d'inéprouvable jeunesse. D'enfants, Genève en a des couvées magnifiques ; il y a peu de villes où l'on connaisse, où l'on cultive, où l'on aime mieux l'enfant. Si bien que, passant un jour, à l'heure où les écoles s'ouvrent comme des volières, par un quartier qu'on démolissait, j'avais l'étrange impression que la pioche des terrassiers faisait jaillir du vieux cœur de Genève toute cette marmaille bourdonnante.

Je ne connais que par des reproductions la remarquable peinture murale dont M. Serge Pahnke a orné, en 1918, le temple de Plainpalais ; c'est l'un des plus frappants témoignages du renouveau esthétique chez les protestants genevois. Elle représente le Christ accueillant les foules : *Venite ad me omnes...*

J'ai relevé, dans quelques journaux, ces renseignements et ces appréciations qui éclairent on ne peut mieux les tendances et le milieu.

« M. Serge Pahnke s'est familiarisé par un long séjour en Toscane avec les artistes de la renaissance italienne. Sa peinture n'a rien de la froideur que l'on reproche trop souvent à l'art protestant. La contemplation des chefs-d'œuvre de l'école siennoise l'a orienté dans sa voie. Son âme religieuse s'est retremée aux sources du mysticisme. La connaissance des grands décorateurs l'a poussé aux compositions strictement picturales, non teintées de littérature. Il n'a voulu ni peindre une anecdote, ni illustrer une scène spéciale de l'Évangile. Il se refuse aux joies des coloris éclatants et des compositions d'allégresse ; aucun sensualisme de la couleur, ni des formes, qui eût été déplacé du reste : un chef-d'œuvre spirituel. Point de stylisation complaisante, point d'archaïsme puéril. L'Évangile est une vie, ce sont des personnages vivants qu'il nous montre. Le Messie n'est point une idole d'un autre monde au milieu de ce peuple, c'est un être de ce peuple, mais différent par la pensée, la noblesse d'une expression virile et suave, énergique et douce. Rien dans l'attitude de théâtral ou de froidement hiératique. »

Tout en louant, dans l'œuvre de M. Pahnke, l'inspiration noble et l'habile exécution, un critique regrette que les tonalités trop sourdes ne lui communiquent pas « cette impression de printemps douloureux, de soleil interrompu par l'orage que donne l'Évangile ». Catholiques et protestants ne lisent pas les Saints Livres avec les mêmes yeux. Sera-t-il donc toujours possible de distinguer, sur une toile « religieuse », un pinceau protestant d'un pinceau catholique ? En décide qui voudra.

Pour moi, devant cette scène indéniablement émouvante et majestueuse, j'éprouve le vague sentiment qu'elle ne correspond point tout à fait à mon idéal d'un art sacré. Que lui manque-t-il donc, pour qu'elle me touche l'âme ? Peut-être précisément ce caractère anecdotique dont le peintre a voulu s'écarter, et qui la situerait d'une façon plus concrète dans la Vie de Notre-Seigneur. Peut-être une certaine note hiératique, un rappel quelconque des emblèmes familiers à notre catholicisme. Et je sais pourtant qu'il ne suffit pas d'un cercle en jaune de chrome pour diviniser une tête !

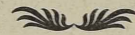
Qu'aperçois-je sur ce décor montagnoux, semé de claires maisons orientales et de sombres cyprès ? Un jeune médecin, — mettons un thérapeute — à la physionomie exquise, très sérieux, très bon, très savant, d'un type cérébral fortement accusé, déjà plein de l'expérience des douleurs humaines, prêt à tous les secours, à toutes les compassions. Et autour de lui, en figures très dignes d'exciter la plus belle, la plus puissante émotion, la foule, la foule souffrante, exprimant toutes les nuances de la confiance ou du désespoir, de l'imploration ou de l'accablement.

Comment expliquer que mon émotion soit plutôt dramatique que mystique ; qu'il se dégage pour moi de cet ensemble une signification plutôt abstraite que spirituelle, je ne sais quoi de profane et, pour tout dire, de laïc ? Mais aussi, puisque pareils à ces étrangers « qui étaient venus pour adorer » et qui s'adressèrent à Philippe, nous disons à tout artiste chrétien : « Nous voulons voir Jésus », *volumus Jesum videre*, comment ne pas savoir gré à l'homme de bonne volonté qui nous en offre une image respectable ?

On ne saurait préjuger de ce que l'avenir réserve à un mouvement si sympathique par l'effort novateur qu'il doit déployer. Les appuis matériels en sont fragiles, depuis la séparation, et il est loin d'avoir le soutien moral d'une opinion unanime. Des réflexions recueillies ça et là, j'ai cru comprendre que si l'artiste protestant mettait en image son sentiment religieux, il abjurait sa foi. Le fait est, en tout cas, qu'il est contraint de puiser à d'autres sources de piété que l'*Institution Chrétienne*.

A Saint-Paul de Grange-Canal, devant l'admirable fresque de M. Maurice Denis, je songeais à tous les scrupules, à toutes les préventions qui entravent la conscience protestante quand elle recherche l'harmonie de la matière et de l'esprit. Quelle reconnaissance ne devons-nous point aux grands artistes catholiques qui ont assumé la tâche de sanctifier nos yeux par une sainte beauté, et qui, en nous montrant ce que notre sens misérable peut percevoir du divin, transportent nos âmes d'amour pour l'Invisible, seul digne de nos adorations... *ut dum visibiliter Deum cognoscimus, per hunc ad invisibilem amorem rapiamur*.

PAUL CAZIN.



Nous prions instamment les abonnés qui ne nous ont pas encore fait parvenir le montant de leur réabonnement, de nous éviter les ennuis et les frais de la perception postale en versant fr. 25, à notre compte chèque n° 48916. Les quittances seront mises en circulation ces jours-ci.



# Les idées et les faits

## Chronique des Idées

### Congrès marial de 1921

Pour expliquer le peu d'empressement du public à faire accueil aux deux volumes *Mémoires et Rapports du Congrès Marial*. — Section d'expression française, tenu à Bruxelles du 8 au 11 septembre 1921, édités il y a un an, chez l'imprimeur Vromant, par l'« Action catholique », il faut supposer qu'une publicité insuffisante n'a pas signalé comme il convenait l'exceptionnelle valeur de cet ouvrage. Qu'on me comprenne bien : je n'entends pas me livrer à un vil battage et me lancer dans l'hyperbole, ma plume a fourni assez de preuves d'indépendance pour qu'on me croie sur parole. La réunion en deux tomes des soixante-quinze rapports présentés au Congrès français marial n'est pas un chef d'œuvre ni scientifique ni littéraire, trop de médiocrités y ont été admises et qu'il eût fallu élaguer impitoyablement, trop de négligences de style et de fautes d'impression déparent parfois jusqu'aux meilleures pages. Mais, à tout prendre, cette contribution à la Mariologie belge revêt une telle importance et renferme des travaux d'une telle valeur qu'elle paraît indispensable à quiconque s'occupe d'études religieuses. Spécialement, pour les prédicateurs appelés à parler de la Sainte Vierge et souvent empêchés de remonter aux sources, pour les catéchistes, les étudiants en théologie et même leurs professeurs, pour tant de laïcs ardemment désireux d'approfondir leurs croyances, pour tant d'esprits cultivés qui cherchent à vivifier leur piété par la science sacrée, pour tous ces serviteurs intelligents de Notre-Dame qui s'intéressent à cette passionnante question de la définibilité dogmatique de la Médiation universelle de la nouvelle Eve, pour une foule d'amateurs personnels ou d'institutions d'enseignement : quelle mine d'or, quelle richesse d'informations, quelle variété d'aperçus, quelle somme de matériaux aisément utilisables, quelle multitude de détails curieux d'histoire, d'art, de folklore, quel trésor !

Il y avait, on s'en souvient, trois Sections : la première, régentée avec autorité par Mgr Mierts, était consacrée à la doctrine mariale dans l'Écriture et la Tradition ; la seconde, présidée avec une charmante bonhomie par le regretté chanoine Cauchie, traitait de l'histoire et de la liturgie ; la troisième, dirigée avec distinction par le R. P. Thibaut, S. J., s'occupait de la dévotion et des œuvres.

Inventorier tous ces mémoires serait une longue et fastidieuse nomenclature. Assigner des places, décerner des rangs serait d'une rare outrecuidance. Au risque de passer sous silence des œuvres de mérite et de mettre en vedette des travaux secondaires, je me borne à suivre en toute liberté mon sentiment personnel et à traduire mes impressions en quelques coups de crayon. Il importe de noter une grave lacune de ce Compte-rendu officiel du Congrès : pas de trace des discussions auxquelles parfois, souvent même, ont donné lieu les communications des rapporteurs et dont, peut-être, ceux-ci se seraient avantageusement inspirés dans leur rédaction définitive.

Dans la première section, voici le R. P. MERCKELBACH, O. P. Tête de métaphysicien, clair et profond, clair parce que profond. Avec lui on entend Albert le Grand, S. Thomas, toute l'École, avec lui on comprend que la dignité de Celle qui a engendré Dieu est transcendante, unique, quasi infinie, le fondement de toutes ses prérogatives, la racine de tous ses privilèges. Et quand il vous a enfoncé sa thèse en pleine métaphysique, c'est merveille de voir comment il la retrouve dans les écrits des Pères et dans l'Évangile. Robuste intelligence qui se sert d'une langue simple, limpide, sans élégance mais sans incorrection. Saluez ce Frère prêcheur, c'est un maître.

M. l'Abbé RONCY, professeur au Séminaire de Liège. Un jeune qui fera parler de lui. Formé à l'École biblique de Rome, exégète souple et ferme, subtil et pénétrant. Il a percé à jour les cavillations des hypercritiques de l'École libérale, il sait river leur clou aux Harnack et aux Loisy, il ne leur lâche pas une bribe de la vérité, il triomphe de leurs roueries en montrant l'inébranlable solidité de la base scripturaire, deux textes de S. Luc, sur lesquels s'appuie le dogme de la Conception samaritaine et virgine de Christ. Dextérité et finesse.

M. le Chanoine LEBON, professeur de Patrologie à l'Université de

Louvain. Un érudit probe, loyal, qui ne se laisse pas déborder par son érudition, mais la classe, l'ordonne harmonieusement, sait la conduire au but. Elle se déploie ici dans le vaste champ de la littérature éphémère, en opère le tri avec l'acuité du discernement critique et en dégage un splendide témoignage rendu par l'illustre Docteur d'Edesse, par ses disciples, par l'Église syriaque et l'Église byzantine, à la gloire de la Corédemptrice du genre humain, Médiatrice universelle de la grâce.

Il y a une littérature de chanoines professeurs de grands séminaires, grave, mesurée, classique, onctueuse, docte, au demeurant, qui se débite les yeux mi-clos avec des gestes menus et la voix feutrée. Elle est représentée ici par les belles études de MM. les chanoines namurois : BLONDIAUX, (Les Fondements théologiques de la Mariologie) ; LAMBOT, (Marie, Médiatrice de toutes les grâces), et par les non moins intéressantes études de MM. les chanoines tournaïsiens : CERFAUX, (La plénitude de la grâce) et ANCIAUX, (Marie, nouvelle Eve).

Je forme, pour finir, une gerbe des travaux des religieux. Le R. P. GODTS, « ce vaillant chevalier de Marie », a dit de lui son confrère le R. P. Tournay, « qui garde sous les glaces de l'âge ses juvéniles ardeurs », s'est borné à condenser dans un résumé vivant ses ouvrages sur la Médiation de Marie. Le R. P. VERMEERSCH a fait une brillante conférence sur Notre-Dame de la Paix. Le savant justement renommé a voulu modestement céder le pas à l'orateur.

A ces deux exceptions près, c'est plutôt vers les recherches de l'érudition que se sont tournés les religieux rapporteurs de la Première Section : un enfant de S. François, le R. P. Rome ; deux fils de S. Ignace, le R. P. Galtier et le R. P. Poncelet ; deux schéunistes, le R. P. Leyssen et le R. P. Dieu ; un Lénédictin, le R. P. Capelle ; un carme, le R. P. Pascal ; un ligurien, le R. P. Theyskens ont tour à tour étudié Marie dans l'Ancien Testament, dans saint Irénée, dans l'Église arménienne, dans l'Église anténicéenne, dans saint Jean-Chrysostome, dans saint Augustin, chez quelques écrivains du Carmel et chez saint Alphonse.

A des degrés divers on reconnaîtra leur compétence, on admirera leur sagacité ; il n'est certes pas un seul de ces travaux où l'on ne puisse glaner quelques éclaircissements, il en est même, tel celui du R. P. Poncelet sur l'Arménie, qui réservent au lecteur la découverte de quelques nouveautés.

En récapitulant la Première Section, je constate l'unique omission de M. l'abbé VERHELST, qui dessina les costumes du cortège du couronnement, composa un lied mélodieux et fit rapport sur l'inanité des griefs protestants contre le culte de la T. S. Vierge. On sait que cet auteur distingué de plusieurs volumes d'études religieuses possède l'art de redire avec la rigueur mathématique ce que d'autres ont dit avec plus d'abandon et de chaleur.

\* \* \*

La Deuxième Section abonde en notices historiques du plus haut intérêt sur le Culte marial.

La parole a été donnée aux Bénédictins, aux Dominicains, aux Franciscains, aux Norbertins, aux Jésuites, aux Rédemptoristes, aux Oblats, pour exalter la place qu'occupe la sainte Vierge dans chacun de ces Ordres, la part glorieuse qu'ils ont prise à la défense de ses privilèges, à la diffusion de cette dévotion vitale au cours des siècles, et c'est comme un chevaleresque tournoi où ils rivalisent de science et de piété.

On a fait appel aux historiographes régionaux, ils ont compulsé les archives de nos diocèses ou simplement consulté des travaux connus, et dans des monographies, généralement bien documentées, Bruxelles qui se glorifie d'être la cité mariale par excellence, Hal, la sanctuaire national de Marie, Liège, le Luxembourg, le pays namurois, le Hainaut apparaissent comme des fiefs de la Suzeraine des cieux. Tout à fait hors de pair, non certes pas la pureté de la langue, mais par la valeur des recherches et la judicieuse critique, l'étude sur le diocèse de Liège, par M. l'abbé J. CRYSENS, curé de Dalhem.

C'est à la partie flamande du Compte-rendu officiel qu'il faut demander le complément de l'histoire du Culte marial en Belgique.

On sait, en effet, que le bilinguisme ayant scindé le Congrès en deux tronçons, tous ses travaux se trouvent ainsi mutilés, à l'avantage exclusif de ceux qui possèdent les deux langues et se procureront les quatre volumes.

Des missionnaires aussi ont été invités à tenir leur partie dans ce concert de louanges à la Médiatrice : c'est ce qui nous a valu quelques aperçus très curieux d'un prêtre chinois, le R. P. WANG, sur la dévotion à Marie en Chine, et du R. P. MICHELSENS sur l'amour des Philippins pour Marie.

Les Icônes miraculeuses de la Mère de Dieu en Russie, savamment étudiées par le R. P. NEPPER, S. J., et le culte de la Vierge chez les Grecs modernes, auquel le R. P. BEAUFAYS, O. F. M., a consacré quelques pages richement informées apprennent à beaucoup que la Vierge de miséricorde répand même sur les orthodoxes ses faveurs miraculeuses. Il existe des sanctuaires où orthodoxes et latins se rencontrent aux pieds de la même madone. Je m'étonne que le R. P. Beaufays n'ait pas signalé la chapelle catholique de Phéri-Keny, érigée dans un faubourg de Constantinople, fréquentée depuis 1881 par des gens de toute race, de toute confession : catholiques, levantins, turcs, juifs, arméniens, et où par l'eau de Lourdes se sont opérées en faveur des pèlerins les plus disparates d'innombrables guérisons de caractère miraculeux. La Panaghia est si bonne ! Elle travaille à sa manière pour le retour des dissidents à l'unité.

Deux noms émergent à mon sens de la foule des rapporteurs de cette Deuxième Section : DOM LAMBERT BEAUDOUIN, le R. P. CHARLES.

Le distingué professeur du Collège S. Anselme sur l'Aventin, qui fut l'ardent rénovateur en notre pays des études liturgiques, le premier apôtre de la croisade liturgique, a rompu au Congrès une lance en faveur d'une thèse qui lui est chère : que le cycle de l'Avent et de Noël soit par excellence pour le peuple chrétien la saison du culte marial.

Avec quelle chaleur et quelle pénétration il détaille les richesses des textes du missel, du bréviaire où éclate dans sa sublimité la mission providentielle de Notre-Dame, où rayonne dans toute sa beauté sa maternité divine ! Comme il fait valoir les splendeurs mariales du temporal de l'Avent et de Noël ! Un lapidaire qui fait chatoyer ses gemmes *en amore*. Et qu'il était piquant d'entendre le savant CAUCHIE, fervent admirateur sans doute de la prière officielle de l'Église, demander grâce au liturgiste pour le mois de Marie des naïfs dévots à la simplicité desquels, peut-être, la Reine bénigne veut bien condescendre en souriant.

Le R. P. CHARLES s'est fait entendre dans la Sous-Section d'art, où le chanoine MAERE disserta sur la « *Sedes Sapientiae* » de Louvain, et le chanoine VAN DEN GHEYN, sur le fameux polyptyque de Gand dont il fut le sauveur. Les deux études du R. P. Charles, sont les deux joyaux du second volume : *Dante et la Sainte Vierge*, *L'Hymnologie mariale et la Médiation*.

Théologien, philosophe, érudit, mais toujours artiste, quelque sujet qu'il traite, il y sème des perles d'imagination du plus bel orient, des trouvailles de style du meilleur atticisme. Il sait parler de grâce les aperçus les plus profonds, comme ceux-ci sur l'architecture de la *Divine Comédie* dont il découvre admirablement la synthèse et relève les beautés mariales. Il sait jeter une note charmante, critique affilée, ironie ailée, pointe d'émotion jusque dans l'analyse des hymnes en l'honneur de la Vierge où il se sauve de la monotonie par l'attrait littéraire.

La Troisième Section passe en revue quelques pratiques de dévotion, spécialement recommandées par certaines congrégations religieuses, fait une large place, très méritée du reste, à la théorie mariale du B. Grignon de Montfort et aux exercices qui en découlent, fournit des notices très bien dressées sur les congrégations et sodalités et se termine par des harangues d'éloquence féminine, puisqu'aussi bien il est convenu qu'étant condamnée au silence à l'église par saint Paul, la femme se dédommage abondamment dans les Congrès.

Le premier volume s'ouvre par une copieuse introduction où l'on narre par le menu l'histoire du Congrès et du Couronnement de Notre-Dame de la Paix ; le deuxième s'achève par un appendice intéressant renfermant quelques réponses, reçues de cardinaux et archevêques de toutes les parties du monde, à la proposition du Cardinal Mercier de célébrer avec nous la Médiatrice de toutes grâces.

Je conclus. Par l'incontestable valeur de quelques unes de ses dissertations théologiques, par la richesse de sa documentation, par l'ample variété de ses monographies historiques, cette publication, en dépit de ses imperfections de forme, malgré la réduction de son

contenu à la moitié des travaux du Congrès, constitue une œuvre mariologique de haute importance, de précieuse utilisation, qui a sa place marquée sur le rayon des livres de choix dans la bibliothèque des serviteurs éclairés de Notre-Dame.

J. SCHYRGENS.



## FRANCE

### Le choc franco-anglais

De Jacques Bardoux, dans la « *Revue Universelle* » du 15 mai, cette conclusion d'un très intéressant article sur « D. Lloyd George et la France » :

Et c'est ainsi que David, premier du nom, débarrassé des trois freins que les traditions imposaient à l'activité du premier ministre, put prétendre aux mêmes droits et aux mêmes privilèges que Cromwell.

Cescond Cromwell, plus encore que le premier, fut docile aux plaintes de l'industrie paralysée et aux impulsions du radicalisme puritain. Il redoutait les conséquences électorales d'un chômage prolongé. Il connaissait les rudes exigences des consciences non conformistes. Il tenait ses pouvoirs de l'opinion et remplissait sa charge par l'opinion. Une seule compte à ses yeux, celle qui aime les chiffres et écoute les prêches.

Les réactions de D. Lloyd George furent d'autant plus vives, que son tempérament est plus impressionnable et ses habitudes plus dictatoriales. Pour donner à ces intérêts quelques débouchés et à ces sentiments quelques apaisements, il n'admet aucun obstacle de fait ou de droit ; il ne tolère ni la rigueur d'un contrat, ni la résistance d'un ami ; il se croit autorisé aux revirements les plus complets et les plus soudains. Et si, pour livrer ces batailles diplomatiques, M. D. Lloyd George choisit de préférence le cadre du Conseil suprême, c'est qu'une longue expérience lui permit de constater l'infériorité française et sa supériorité indiscutée, dans ces congrès, où les chefs des gouvernements, c'est-à-dire en fait les chefs d'États, assistaient eux-mêmes, dûment escortés de plusieurs ministres, de quelques diplomates, de beaucoup de journalistes et même d'un personnel féminin.

Cette cohue, indisciplinée et hétéroclite, comme toute foule française, facile, autour du tapis vert, les manœuvres de l'adversaire dans ce duel courtois ; il peut recueillir des renseignements, exploiter des désaccords, glisser des insinuations. Le renouvellement fréquent du personnel ministériel accroît l'infériorité française. Il ne suffit pas, pour savoir négocier, d'avoir la formation habituelle de nos parlementaires, d'être soit un avocat insinuant, soit un paysan madré. On ne négocie pas une crise ministérielle et une transaction diplomatique, surtout franco-britannique, de la même manière. Une négociation à l'anglaise, coupée de tasses de thé et de longs silences, exige des partenaires étrangers, s'ils veulent réussir, des habitudes et des connaissances spéciales. Il faut respecter le cadre et adopter les usages, porter le gibus et parler la langue. Il faut savoir faire appel, tour à tour, à l'intérêt et au sentiment, proscrire les systèmes et apporter des faits, écarter les formules logiques et l'ironie blessante, éviter les tics nerveux et les gestes oratoires, être rasé de frais et savoir transiger à temps. Cette adaptation difficile affaiblit les intelligences françaises. Le Conseil suprême non seulement réduit leur valeur, mais encore restreint leur liberté. Tout recours est impossible, puisque, de par la constitution, les négociateurs sont tout-puissants. Ils ne peuvent interrompre un débat difficile, pour en appeler à une autorité supérieure, pour attendre un vote ou solliciter des ordres. La procédure écrite, qui est de règle en diplomatie, est ici l'exception. L'introduction de la méthode parlementaire, si elle envenime les discussions, permet les improvisations oratoires et les manœuvres souterraines : or D. Lloyd George est un improvisateur-né et reste un grand manœuvrier. Dans ce parlement au petit pied, la menace de rompre est aussi efficace que les chiffres d'un scrutin. Il suffit d'oser. Or David sait oser. Le risque est léger. La composition du Conseil suprême, grâce à l'expulsion des petits États, est telle que la France est toujours sûre d'être en minorité.

L'institution aristocratique des P. P. A. A. (principales puissances alliées et associées) a permis de réaliser, automatiquement, l'isolement de la France.

Et l'on s'étonne encore que cette institution georgienne ait été le cadre dans lequel se soit produit le choc franco-anglais !

Choc douloureux pour l'immense majorité du peuple anglais. Choc blâmé par une importante minorité du public anglais.

L'effet de ses résistances courageuses aurait pu être accru et la violence du choc franco-britannique atténuée, avec un peu d'intelligence psychologique, par le gouvernement français et par l'opinion française.

Ni l'opinion, ni le gouvernement n'ont vu clair dans la politique anglaise. Ils n'ont jamais cru que cette action, dangereuse pour notre sécurité et injuste pour notre droit, était déterminée par des traditions séculaires, des intérêts décisifs et des sentiments respectables. Avec cette puissance d'illusion, que permet seule l'ignorance, le Quai d'Orsay et le Café du Commerce ont été d'accord pour attribuer cette résistance à l'application des traités, dans leur lettre et dans leur esprit, à l'initiative personnelle de M. D. Lloyd George. Oubliant que, dans notre siècle, les dictateurs sont souvent des serfs, ligotés par des obligations électorales, des intérêts industriels et le respect humain, le peuple français exprima sa surprise et sa colère dans des attaques personnelles, souvent injurieuses, parfois injustes, certainement maladroites, dont l'unique résultat fut de créer l'opinion britannique et de consolider D. Lloyd George.

Le Quai d'Orsay, qui, sans avoir les mêmes circonstances atténuantes, partageait cependant les illusions du Café du Commerce, était convaincu, chaque fois qu'un conflit se produisait, qu'il suffisait de changer le président du Conseil et de trouver l'homme, qui en désarmant D. Lloyd George, désarmerait l'Angleterre. Il s'agissait, au contraire, de convaincre l'opinion britannique, afin de manœuvrer Lloyd George. David cessa de résister, le jour où les organisations industrielles et les chapelles puritaines cessèrent de lui en donner l'ordre.

Or la diplomatie française, quel que soit son chef, se sert d'une terminologie que cette opinion britannique ne comprend pas : prévoyance et garanties, contrat et sanctions, droit et logique. Il fallait, au contraire, lui parler de concurrence industrielle et de débouchés nécessaires, d'organisation continentale et de paix durable. Il fallait évoquer moins constamment le passé et plus souvent l'avenir. Il fallait moins gémir et mieux comprendre. Il fallait surtout oser dire non, les yeux dans les yeux.

En modifiant la forme, sans altérer sensiblement le fond de la politique française, en évitant quelques pièges grossiers et quelques stupéfiantes maladresses, avec une utilisation plus méthodique et plus ferme des traditions historiques et des alliances françaises, il eût été possible, j'en reste convaincu, de limiter plus étroitement et d'enrayer plus tôt le choc franco-anglais, dont le retentissement a été funeste pour les deux pays et dangereux pour la paix européenne.



## RUSSIE

### Ce que les bolchevistes ont fait de leur pays

La Russie est le pays dont les journaux parlent le plus et sur lequel on est le moins renseigné. Nous recevons journalièrement un bulletin de la santé de Lénine ; Trotsky n'ouvre pas une fois la bouche que les agences ne s'empressent de faire savoir au monde entier les bêtises qu'il a dites ; quand Tchitchérine se déplace, nous en sommes avertis comme s'il était un abonné du *Gaulois* ; mais, tout cela ne nous permet pas de connaître le genre de besogne que ces compères ont accompli dans le pays qu'ils gouvernent.

Parfois, des Français et des Belges vont faire un tour en Russie. Ils suivent fidèlement un itinéraire que les bolchevistes ont tracé à leur intention ; ils regardent ce qu'on veut bien leur faire voir et, revenus parmi nous, ils impriment les observations qu'ils ont faites. Ces écrits ne nous apprennent pas grand'chose. Les bolchevistes lavent leur linge sale en famille, et ils n'étaient point ce qui serait à leur honte aux yeux des visiteurs qu'ils reçoivent. Ceux-ci sont d'ailleurs très sur le volet ; ils se recrutent exclusivement parmi les admirateurs des idées communistes ; il n'y a donc pas lieu de craindre que leur curiosité les conduise à des découvertes pouvant décevoir leur foi socialiste et ils sont, au surplus, trop bien élevés pour oser raconter du mal de ceux qui leur firent si bon accueil. Ne cherchez donc, en leurs livres de route, aucune statistique, aucune précision qui puissent discréditer les doctrines marxistes appliquées par les Soviets.

Il faut se tourner d'un autre côté pour trouver de bonnes lumières sur la nouvelle forme de civilisation qui fleurit en Russie depuis tantôt six ans. La *Revue des Deux-Mondes* du 1<sup>er</sup> mars renferme justement

un document capable de satisfaire un peu notre curiosité. Il est dû à la plume d'un homme d'une compétence technique et d'une autorité morale incontestables, le comte Kokovtsoff, ministre des Finances depuis 1894 et président du Conseil de 1911 à 1914, dans la Russie tsariste. Cet honnête homme ne se lamente pas sur l'ancien régime effondré, il ne déclame ni ne prophétise, il ne fait pas de morale ni de politique ; mais, se plaçant au point de vue purement matérialiste et économique, il cite des chiffres dignes de foi puisés exclusivement à des sources officielles. Lui, il mérite créance, et il n'est pas douteux qu'il ne l'obtienne de ceux qui connaîtront son travail. En voici l'essentiel.

\* \* \*

Quand éclata la guerre, la Russie était en plein essor économique. Tout allait bien : agriculture, industrie, commerce ; et les finances de l'Etat étaient si saines que, de 1904 à 1914 les recettes ayant excédé les dépenses de deux milliards et demi de roubles-or, le Trésor avait pu garder une pomme pour la soif et d'immenses disponibilités pour les temps de disette. Ce furent les bolchevistes qui apportèrent la disette et mangèrent les réserves de l'ancien régime, ainsi qu'on le verra plus loin.

J'ai dit que l'industrie florissait. En 1890, elle occupait 1.428.000 ouvriers et produisait pour 1.500 millions de roubles-or. En 1912, le premier de ces chiffres avait bondi à 2.931.000 et le second à 5.700. La Russie fabriquait, en 1892, 64 millions de pouds de fonte (le poud vaut, comme on sait, 16 Kg.) ; en 1913, elle en fabriquait 282 millions. En 1894, on extrayait, en Russie, 534.900 millions de pouds de houille ; en 1913, 2.196.910, dont 426.300 dans le bassin de la Dombrova. La production du cuivre et l'industrie textile avaient grandi dans les mêmes admirables proportions. De 630.000 pouds en 1906, la production du cuivre s'était élevée à 2.048.000 pouds en 1913. On pourra juger de l'activité textile, si l'on sait que le nombre des broches qui était de 3.457.116 en 1890, avait atteint 9.112.000 en 1913. Quant au pétrole, la Russie, qui en produisait 275 millions de pouds en 1891, était arrivée à en produire 561 millions en 1913.

[L'agriculture ne le cédait pas à l'industrie. « Le rendement des terres paysannes (toujours inférieur au rendement des terres des grands propriétaires fonciers) était passé de 29 pouds par déciatine (à peu près un hectare) en 1869-1870, à 39 pouds en 1899-1900, et excédait, avant la guerre, 40 pouds par déciatine. Pendant les dix dernières années qui ont précédé la guerre, la production de machines agricoles, en Russie, a plus que quadruplé, coïncidant avec un énorme accroissement de l'importation des machines agricoles de l'étranger. La consommation des engrais chimiques, en Russie, était passée de 13 millions de pouds en 1908 à 30 millions de pouds en 1902, et l'importation, de 1907 à 1911, de 9 à 26 millions de pouds. Le développement rapide du mouvement coopératif agricole est une autre preuve de cet accroissement des forces économiques rurales : la Russie ne possédait avant 1905 qu'environ 2.000 sociétés coopératives ; elle en comptait, à la veille de la guerre, plus de 20.000, la plupart en pleine prospérité, et cela presque exclusivement parmi les paysans. »

Une telle prospérité avait exigé, qu'en l'espace de vingt ans, le réseau ferré doublât d'importance. Sa longueur qui était de 34.980 verstes en 1895 était, en 1913, de 63.153 verstes. « Les recettes nettes étaient en 1913 de 467 millions de roubles pour le réseau d'Etat et 157 millions pour le réseau concédé. Parallèlement à l'augmentation des bénéfices des chemins de fer concédés, la participation de l'Etat dans ces bénéfices a passé de 3.868.000 roubles en 1909 à 19.922.000 en 1911, et à 33.976.000 en 1913.

Le commerce extérieur reflétait les progrès de l'activité économique du pays. En l'espace de quinze années, la valeur des exportations et des importations avait doublé : les exportations étaient passées de 733 millions de roubles en 1898 à 1.420 millions de roubles en 1913, et les importations de 617 millions à 1221 millions de roubles. La balance commerciale donnait constamment des excédents considérables, suffisants pour couvrir le service des emprunts extérieurs.

[La Russie était considérée à juste titre comme le véritable grenier de l'Europe et son principal fournisseur de matières premières. En 1913, dernière année avant la guerre, la Russie a fourni, au marché mondial, 10.672.000 tonnes de céréales, dont 3.326.000 tonnes de froment et 3.934.000 tonnes d'avoine. L'exportation du bois est passée de 5.16 millions de tonnes en moyenne pendant les années 1904-1908, à 7.66 millions de tonnes en moyenne pendant les années 1909-1913. En 1913, l'exportation atteignait 7.730.000 tonnes, soit plus d'un tiers de la quantité expor-

tés par les Etats-Unis, le Canada, les Pays scandinaves et l'Autriche-Hongrie réunis. L'exportation du lin représentait 75 pour cent de la consommation totale de l'industrie européenne. En pétrole, et produits du pétrole, près d'un million de tonnes. Ajout à trois milliards et demi d'œufs et environ 80.000 tonnes de beurre. Pour toute une série d'articles d'exportation, tels que platine, manganèse, bois pour allumettes, la Russie avait une sorte de monopole naturel.

Enfin, la Russie avec sa population qui augmentait sans cesse et atteignait 174 millions d'habitants en 1913, contre 128 millions en 1897, formait pour l'économie mondiale un marché extrêmement vaste et présentant pour l'avenir des possibilités à peu près illimitées.

Cette situation économique si favorable constituait pour les finances de l'Etat une base solide et parfaitement saine. « Dans les cinq années qui précéderent la guerre, l'excédent des recettes sur les dépenses était en moyenne de 253 milliards de roubles par an. Quand les hostilités s'ouvrirent, en 1914, si la Russie avait pour 1.633 millions de roubles en billets, elle possédait, pour garantir ce papier, 1.745 roubles en or, ce qui est admirable.

La guerre ne fut nullement une catastrophe pour la situation matérielle de la Russie. Le commerce extérieur souffrit évidemment de la fermeture des frontières. Mais l'agriculture fut à peine atteinte et l'industrie prospéra plutôt qu'elle ne dépérit. Tout cela, le comte Kokotzoff ne se contenta pas de l'affirmer, comme moi-même je le fais ici, il l'établit par des chiffres incontestables. Comme toutes les puissances belligérentes, la Russie avait évidemment dû recourir aux émissions de papier-monnaie pour financer la guerre. De 1.633 millions de roubles qu'elle était, ainsi que nous avons vu, en 1914, la circulation monétaire avait passé à 9.950 millions le 1<sup>er</sup> mars 1917. Ce n'était nullement une situation alarmante. Il n'y eut d'alarme qu'au jour où l'empire tsariste croula. La révolution de mars 1917 produisit une inflation telle que, en six mois, de mars où l'empereur fut renversé à octobre où les bolchevistes arrachèrent le pouvoir à Kerenski, la circulation du papier monta à 18.362 millions de roubles. Et cela ne devait qu'empirer, comme le lecteur l'apprendra bientôt.

Si la révolution n'était pas venue, la Russie « avait toutes chances, dit M. Kokotzoff, de se relever promptement. Elle restait, en effet, le principal fournisseur de produits alimentaires, ainsi que des matières premières nécessaires à l'industrie qui manquaient après la guerre à l'Europe et elle devait de toute nécessité bénéficier de ces conditions particulièrement favorables ».

\* \* \*

Mais la Révolution arriva, et elle donna naissance aux bolchevistes à qui il fallut peu de temps pour faire de l'irréparable.

Les bolchevistes commencèrent d'abord par appliquer le communisme intégral et ce n'est que plus tard, au milieu de 1921, qu'ils furent contraints de mettre de l'eau dans leur vin et un peu de modération dans la réalisation de leurs théories.

Comme le réclamait l'orthodoxie communiste, tout passa donc aux mains des Soviets. Ils natio-alisèrent l'industrie, le commerce et les transports ; ils supprimèrent la Banque d'Etat qui n'avait plus désormais aucune raison d'être et travaillèrent à détruire aussi les banques privées. Puisque nulle transaction ne devait plus avoir lieu, puisque toute richesse se trouvait être propriété d'Etat, puisque celui-ci était devenu seul producteur, seul marchand et seul camionneur, l'argent devait disparaître et l'impôt ne plus être perçu. Il ne restait que l'agriculture à n'être point nationalisée : les paysans devaient au Gouvernement l'excédent de leur production.

Le résultat de cette expérience qui dura trois ans et demi fut une énorme destruction de vies humaines et de richesses matérielles. Après qu'ils eurent échoué, les bolchevistes racontèrent à Gènes et ailleurs qu'il n'était jamais entré dans leur pensée de réaliser le communisme intégral et qu'ils s'étaient bornés à faire en Russie ce qu'on faisait un peu partout dans le même temps, à savoir « de l'étatisme de guerre ». Mais, ce disant, les bolchevistes mentaient. Ce qui poussait ces voleurs à se faire aussi menteurs, c'était le besoin où ils étaient de chercher à se justifier devant le monde entier de la criminelle besogne accomplie dans leur patrie. Il est démontré, en effet, que, pour briser les résistances que leur polifogue rencontrait devant soi, les Soviets durent tuer abondamment. Firent par eux massacrés : « 28 évêques, 1215 prêtres, 6775 professeurs et maîtres d'écoles, 8800 médecins, 54.650 officiers, 260.000 soldats, 10.500 officiers de la police, 48.500 agents de la police, 12.950 propriétaires fonciers, 355.250 représentants des classes dites intellectuelles, 193.350 ouvriers. Total : 1.766.118 ».

La grande consommation de vies humaines que firent les bolchevistes pour implanter leurs doctrines, ne se borne point à cela. Ils ont beaucoup massacré, ils ont encore plus affamé. Les Soviets se sont tus sur le nombre des Russes qui leur doivent d'être morts de faim. Mais, si les statistiques officielles font défaut, les enquêtes privées établissent qu'il y en eut de 10 à 25 millions.

Quant à l'industrie, elle fut autant dire anéantie.

« La production de la houille qui atteignait avant la guerre (non compris les territoires détachés de la Russie) 1.800 millions de pouds par an, n'était plus que 450 millions de pouds en 1920 et 251 millions de pouds pendant les six premiers mois de 1921. La consommation de la houille pour les besoins propres des houillères en 1921 a atteint 48 pour cent, contre 7 à 8 pour cent avant la guerre ; et les quantités insignifiantes qui restaient étaient encore, pendant les transports, diminuées par des vols (atteignant 60 pour cent d'après les données officielles), effectués le long des voies ferrées par la population souffrant du froid.

« Même situation pour le naphthé dont la production, de 525 millions de pouds en 1917, tomba, en 1921, à 240 millions de pouds. En même temps, les travaux de forage sont tombés en 1921 à 22 sagèmes par mois, au lieu de 5.000 sagèmes en 1913.

« Dans le domaine de l'industrie métallurgique, la situation a été en 1921 aussi grave. La production de la fonte n'a été que de sept million et demi de pouds en 1921, soit moins de trois pour cent de la production d'avant-guerre. De même il n'a été produit en 1921, dans le bassin du Krivoi-Prod, que 13 millions de pouds de minerai de fer contre 550 millions en 1913. En un mot, la production métallurgique russe, cette base de la vie industrielle, était presque arrêtée.

« L'industrie textile qui, était avant la guerre la branche de l'industrie russe la plus puissante, a subi le même sort. En 1921, dans l'industrie du coton, ne travaillaient que 12 pour cent des broches et la production n'était que de 6 pour cent de celle d'avant-guerre. Dans l'industrie du lin, ne travaillaient que 25 pour cent des broches et la production a rétrogradé au niveau des années 1850-1860.

« Dans son ensemble, la production industrielle russe ne dépassait pas 6 pour cent de celle d'avant-guerre.

« La désorganisation des transports n'a pas été moins profonde. Elle a été causée par une désorganisation totale administrative et technique, par une baisse extrême de la productivité du travail, par le manque de combustibles et le mauvais état du ravitaillement. L'état des voies était lamentable par suite de l'impossibilité de changer les traverses et les rails.

« D'après les travaux annexés au récent rapport de la Ligue des Nations sur les conditions économiques de la Russie (Genève, 1922), le pourcentage des locomotives inutilisables a passé de 15,16, pour cent en 1914 et 16,8 pour cent en 1916 à 57,2 en 1921 et la proportion de wagons inutilisables de 3,7 pour cent en 1916 à 20,9 pour cent en 1921. Le nombre moyen journalier des wagons chargés est tombé de 33.643 en 1913 à 9.780 en 1921. La construction des locomotives qui était de 609 pièces en 1913 et 916 pièces en 1916, n'était plus que de 73 pièces en 1921 et la construction des wagons, de 20.429 en 1913 et 31.674 en 1914, n'en comprenait que 950 en 1921. Un récent rapport présenté au Gouvernement français par un de ses agents, donne un tableau encore plus lamentable. » (D'après la revue l'Economiste de Moscou, 1922, no 2.)

L'agriculture où l'initiative privée pouvait encore se donner carrière fut moins saccagée que l'industrie. Les chiffres suivants dénonceront pourtant le mal que lui causaient les Soviets : « La superficie emblée de céréales, qui était pour les territoires actuellement occupés par la Russie des Soviets, de 85.700.000 déciatines en 1909-1913, est tombée à 56.800.000 déciatines en 1920, à 49.100.000 déciatines en 1921 et à 45.000.000 en 1922.

La culture des plantes industrielles a subi de même une très forte réduction. Au lieu de 27 millions de pouds avant la guerre, la récolte du lin n'a donné en 1920-1921 que 3 millions. Pour le coton, au lieu de 12 millions de pouds, on n'a produit en 1921 que 700.000 pouds ; au lieu de 6 millions de pouds de laine, 600.000, etc. La production de betteraves s'est abaissée de 630 millions de pouds en 1914-1915 à 43 millions en 1920-1921.

En même temps, le gros bétail a diminué de 50 pour cent, les porcs de 60 pour cent, les moutons de 70 pour cent. Le nombre des chevaux a diminué de 36 à 6 millions. La grande famine de 1921-1922 s'explique de ce fait.

Les finances publiques s'effondrèrent. Un bon régime encaisse plus qu'il ne dépense. En l'année 1920, les dépenses des bolchevistes attei-



gnaient 1.150.000 millions de roubles, tandis que leurs recettes ne s'élevaient qu'à 150.000 millions. « D'après le mot du Commissaire aux Finances, Krestinsky, le budget soviétique de 1920, dont le déficit atteint 98 pour cent, est tout simplement un budget de dépenses, ou, mieux encore, un budget d'émission de papier-monnaie ».

\* \* \*

L'urgence qu'il y avait d'apaiser les paysans exaspérés et l'instinct de leur propre conservation amenèrent les Soviets à mitiger leur pratique communiste. Dans son discours de mars 1921, Lénine annonça qu'il changeait son fusil d'épaule et que plusieurs accroc seraient donnés désormais au marxisme intégral.

Dès lors, il fallut refaire laborieusement ce qu'on avait si facilement défait. Les paysans furent autorisés à disposer des produits qui leur resteraient après qu'ils auraient payé l'impôt en nature ; la liberté du commerce fut rétablie ; un certain relâchement fut introduit dans la nationalisation des industries par la création de trusts d'Etat ; la Banque Russe fut rouverte et les autres banques purent en faire autant ; l'on renonça à vouloir supprimer la monnaie ; le Gouvernement se déchargea du soin de ravitailler les trente-cinq millions de citoyens qui désormais auraient licence de se nourrir eux-mêmes, et ne conserva plus que trois millions de personnes à sa table, etc.

Qu'a donné ce revirement politique ?

« Dans la Pravda du 1<sup>er</sup> décembre 1922, le bolcheviste notoire Larin essaie de dresser le bilan de l'industrie nationalisée pour les neuf premiers mois de 1922. Voici les résultats auxquels il arrive :

Pour cette période de neuf mois, les recettes brutes de l'industrie nationalisée ne dépassent pas 720 millions de roubles, tandis que les dépenses atteignent 890 millions de roubles. Par conséquent, l'industrie nationalisée a éprouvé, pendant les neuf premiers mois de 1922, un déficit net de 24 pour cent. Une partie de ce déficit a été couverte par des subventions de l'Etat et, le reste, par la liquidation d'une partie des réserves. D'après les données publiées par le Conseil suprême économique, l'industrie nationalisée avait, à la fin de 1922, seulement pour 380 millions de roubles de capitaux de roulement (matières premières, etc.), au lieu de 550 millions au début de l'année. Elle fut, par conséquent, forcée, pour couvrir le déficit, de procéder à la liquidation de 30 pour cent de ses disponibilités. »

Dans l'industrie, comme on voit, cela ne va guère mieux qu'avant, pour le bon motif, dit la Renaissance économique de Pétrograd (1922, n° 1), que les modifications faites furent surtout de façade et que le marché des matières premières et l'état des transports sont en déplorable situation. D'après le bolcheviste Groman, rien n'est amélioré dans la production industrielle depuis 1920. Quant aux salaires, ils ne valent pas le tiers de ce qu'ils valaient en 1914.

Les transports, propriété de l'Etat, n'en mènent pas plus large : ils rapportent moins qu'ils ne consomment (déficit : 117 millions de roubles-or).

Le commerce extérieur est logé à même enseigne : la Russie importe aujourd'hui cinq fois plus qu'elle exporte, et ce qui reste d'or russe doit couvrir ce déficit (117 millions de roubles-or). On voit par là, que, ce qui jadis enrichissait la Russie (industrie, transports, exportations) est devenu, par la faute des Soviets, une source de dépenses et d'appauvrissement pour l'Etat.

Pour boucher cet énorme trou, les bolchevistes ne peuvent recourir qu'aux impôts. Mais, pour ce qui est des impôts en nature, il y faut moins compter qu'on ne pourrait croire. Les paysans, manquant de graines pour emblaver leurs champs et de bêtes pour les cultiver, produisent infiniment moins qu'autrefois. Eux qui, jadis, versaient 1400 millions de roubles-or dans les caisses de l'Etat, n'apportèrent aux Soviets, en 1922, que pour 300 millions de denrées. L'impôt en argent, M. Kokovtsov l'établit avec un grand luxe de statistiques soviétiques, ne rapporte rien, rien, rien. C'est donc le paysan russe qui écope, et qui écope seul. C'est lui qui est sollicité de régler les dépenses et les déficits du Gouvernement et de payer les frais de voyages des vauriens bolchevistes qui parcourent la terre pour préparer la révolution mondiale. De son côté, l'Etat ne fait à peu près rien pour le paysan qui finira par s'épuiser tellement que même les Soviets n'en pourront plus tirer quoi que ce soit.

Mais, si les Soviets dépensent plus d'argent qu'ils ne perçoivent, comment durent-ils ? Le comte Kokovtsov prouve qu'ils durent en dilapidant la réserve d'or (900 millions de roubles-or) et les pierres précieuses que renfermait la Russie, en consommant les provisions

engrangées par le régime qu'ils ont détruit (un milliard de pouds de blé, 304 millions de pouds de naphte, 104 millions de pouds de houille, etc.), et en imprimant du papier-monnaie.

Quand les bolchevistes ont pris le pouvoir, dix-huit milliards de roubles étaient en circulation. Aujourd'hui, il y en a cent mille fois plus ; c'est deux quadrillions de roubles qu'il y a en circulation. Alors qu'en 1917 il fallait quatre roubles-papier pour faire un rouble-or, il faut aujourd'hui vingt-deux millions de roubles-papier pour acheter un rouble-or.

Mais tout cela ne peut plus guère durer. La réserve d'or et les stocks sont près d'être épuisés, et l'exploitation des paysans ne pourra faire encore vivre longtemps les Soviets. Si bonne que soit l'année agricole, les paysans sont incapables de verser annuellement plus de 400 millions de roubles-or au Trésor, et il en faut déjà 300 millions à l'Etat pour nourrir son armée rouge !

Le comte Kokovtsov attend donc pour bientôt la fin des Soviets. Ces sauvages, qui ont expérimenté leurs théories sur leur pays comme si les Russes étaient des cobayes, devront donc prochainement laisser le pouvoir à d'autres. Et alors il faudra tout reconstruire, en Russie, sur nouveaux frais.

OMER ENGLEBERT.



## ALLEMAGNE

### Divers renseignements sur l'Allemagne

Si les frontières de l'Allemagne étaient à cent mille lieues des nôtres, et si son peuple n'avait pas eu à notre égard les mauvais procédés que l'on sait, nous pourrions sans dommage ignorer ce que pense et ce que prépare le pays dont MM. Wilson, Lloyd George et Clemenceau protègent avec tant de sollicitude la formidable unité. Mais, comme ce n'est point le cas, nous devons beaucoup de gratiude aux gens informés qui veulent bien de temps en temps nous donner des nouvelles du peuple allemand.

Ces nouvelles ne sont pas toujours bonnes.

Quand M. d'Ormesson (Revue Hebdomadaire, août et septembre 1922) et M. le colonel Reboul (Temps, passim) nous racontent que l'Allemagne jouit d'une organisation militaire infiniment plus puissante que ne le lui avait permis le Traité de Versailles ; que sa prépondérance politique s'est considérablement accrue au sein de l'Europe centrale ; que son industrie est plus admirable que jamais ; que « sa natalité formidable, son fourmillement d'enfants donnent au pays un aspect de prospérité inouïe » ; nous ne sommes pas fort rassurés ; nous avons même peur que tout cela ne serve des projets de vengeance dirigés contre la France et contre nous. L'on frémit en songeant à ce que serait la colère des vaincus de 1918. L'Allemagne, qui fut déjà si cruelle, en 1914, à ceux qui ne lui avaient rien fait, quelle fureur ne déploierait-elle pas, si elle en avait le moyen, contre ceux qui restent coupables de l'avoir battue et humiliée ?

Mais, peut-être, une revue des forces spirituelles de ce peuple serait-elle plus rassurante pour nous que la considération de sa puissance matérielle ? Comme partout, il y a, en Allemagne, deux organisations morales dont c'est le rôle de promouvoir la paix et sur quoi nous devrions pouvoir fonder notre espérance de n'être plus jamais traités avec la sauvagerie de 1914 : à savoir le socialisme et l'Eglise catholique.

D'autres diront si l'on peut compter sur le socialisme humanitaire pour rendre doux les Allemands qui se sont révélés barbares ; ils voudront mettre en lumière les bienfaits que nous pouvons attendre des doctrines marxistes.

Dans son enquête sur l'âme allemande d'aujourd'hui, le R. P. Paul Donceur s'est borné à étudier les milieux où un prêtre peut avoir facilement accès. Il a été, comme il dit en tête des deux articles publiés par lui dans les Etudes (20 novembre et 20 décembre 1922), « aux écoutes de l'Allemagne qui vient », et il a tendu, avec une grande application, l'oreille vers l'Allemagne catholique. Les choses qu'il a entendues sont parfois très intéressantes. En voici l'analyse succincte.

\* \* \*

La guerre et l'humiliation de la défaite ont merveilleusement accru le loyalisme des catholiques allemands. Plus que jamais, ils mettent le patriotisme au premier rang des vertus qu'ils ont devoir de pratiquer. Ils sont même un peu devenus comme les Juifs de l'ancien temps

qui pleuraient sur la dispersion des enfants d'Israël éparpillés parmi les Gentils et attendaient de Jéhovah qu'il les rassemblât tous en un grand peuple glorieux. Ces catholiques d'Allemagne, eux aussi, se sentent les frères de tout ce que la terre porte d'Allemands et, de temps à autre, ils lancent en Allemand, aux quatre coins du ciel, un grand salut d'espérance vers tous ceux qui peuvent en saisir la portée.

On ferait erreur à penser que l'occupation et les autres mesures prises en vertu du traité de Versailles ont eu comme effet de relâcher les liens qui unissent les diverses sortes d'Allemands que contient l'Allemagne. Le *Katholikentag* de 1922 a fait voir, au contraire, que les hommes de « la sainte Cologne », ceux de la catholique Bavière, les « fidèles Sarrois », ceux de Dantzig, ceux d'Autriche représentés par l'archevêque de Salzbourg qui parla « de son cœur catholique allemand », ceux de Bohême et du Tyrol, ceux même de la Suisse allemande, du Luxembourg et des États-Unis, jusqu'à des Hollandais qu'on ne s'attendait pas à trouver dans cette affaire, que tous ces gens savaient trouver pour se saluer des termes qui dépassent fort en charité fraternelle, tout ce que les chrétiens emploient pour signifier qu'ils s'aiment en Jésus-Christ.

Pourtant, ces explosions d'amitié ne seraient pas si violentes si elles n'avaient été rendues nécessaires par les rivalités qui ont commencé de mettre la désunion dans un pays si bien caporalisé jusque-là. Ces rivalités ont parfois donné l'espoir aux observateurs superficiels que l'Allemagne se désagrègerait d'elle-même pour retourner à l'état où Napoléon la trouva. Erreur ! dit M. Paul Doncoeur. Les Allemands ne donneront pas la consolation de ce morcellement à leurs ennemis. Les paroles de désunion sortent des mêmes bouches qui proclament avec enthousiasme leur foi et leur dévotion à la Grande-Allemagne. Pour courir moins risque de se tromper, il sied d'interpréter cette cacophonie de paroles dans le sens d'un besoin général d'échapper à la férule prussienne et d'unanime désir de décentralisation.

Tout cela ne nous avance pas beaucoup. Il nous importerait davantage de savoir si les Allemands, qu'ils soient partisans de prussianisme ou de décentralisation, sont enfin devenus partisans de la paix. Ne se trouverait-il point, par hasard, parmi les catholiques d'Allemagne, des hommes qui reconnaissent que l'Allemagne n'a pas bien agi, que son premier devoir est de réparer le mal qu'elle a fait à ses victimes, et que son second devoir, semblable au premier, est de ne plus jamais envahir ses voisins ni dépouiller ses rivaux ? Y a-t-il, en d'autres mots, des Allemands qui ont la contrition et le bon propos ? Et, surtout, y en a-t-il assez de tels pour que la justice finisse par triompher des convoitises païennes et pour que nous, les menacés, nous puissions un jour dormir tranquilles ? Voilà la vraie question.

M. Paul Doncoeur se risque à répondre que oui. Son pronostic optimiste est fondé sur ce qu'il a vu et entendu au *Katholikentag* de 1922.

Durant tout le cours du *Katholikentag*, dit à peu près cet écrivain, je n'ai pas perçu un seul appel à la revanche militariste. J'y ai, au contraire, entendu maudire la guerre, par le Cardinal Faulhaber ; j'y ai écouté avec plaisir les exhortations de l'évêque de Coire qui adjurait son auditoire de régler sa vie sur les principes catholiques et non sur les suggestions du chauvinisme ; j'y ai constaté l'ardeur admirable avec laquelle les chefs du catholicisme allemand condamnaient l'état d'âme de la jeunesse nationaliste qui s'en va répétant : « J'ai été fait Allemand, par la naissance, avant d'avoir été fait catholique, par le baptême » ; j'ai saisi, chez plusieurs orateurs, des paroles où l'on pouvait distinguer comme un commencement de repentir et le désir de causer, pour le maintien de la paix, avec les catholiques des pays ennemis.

De telles constatations ne sont évidemment pas de mauvais augure, et il faut espérer, avec M. Doncoeur, que l'avenir développera les germes de ces bons sentiments.

\* \* \*

En attendant, certains groupements de la jeunesse catholique allemande nous donnent des exemples de vitalité religieuse qui sont parfois admirables et que, souvent, nous ne ferions pas mal d'imiter. Tels sont :

#### 1. La Jeunesse catholique allemande.

« C'est, à travers tout le pays, un fourmillement de *Verein*, sur lequel broche l'enlacement des *Bund*, *Verband* ou *Kartells*, qui, cherchant à faire l'unité, ajoutent certainement à la complexité du tableau. Il a paru aux dirigeants de ces fédérations qu'il serait bon d'unir en

une seule association ces multiples groupements isolés. Depuis 1921, l'on s'occupe à ce travail, et c'est d'un peu partout, à cette heure, que convergent, vers Dusseldorf, les efforts d'union.

2. La Fédération des Associations catholiques de Jeunes Gens (de quatorze à dix-sept ans) et Jeunes Hommes (de dix-sept à vingt-cinq ans) d'Allemagne.

Ce titre immense désigne l'immense association des *Congrégations mariales*. En 1907, elle comptait 1.207 congrégations fédérées avec 150.000 membres. En 1921, le nombre de ses groupes était monté à 3.666 et elle réunissait 340.000 membres. Parmi eux, il y a 60 pour cent d'ouvriers et de paysans. Les étudiants n'y sont que dans la proportion de 5 pour cent. Ceux-ci ont d'ailleurs mis sur pied deux sodalités à eux : l'une, pour ce qu'on nomme là-bas les *jeunes gens* (de quatorze à dix-sept ans), compte 240.000 membres ; l'autre, à l'usage de ce qu'on appelle les *jeunes hommes* (de dix-sept à vingt-cinq ans), renferme 136.000 sociétaires.

De nombreuses revues, d'un important tirage, nourrissent et stimulent la piété de ces *jeunes gens* et de ces *jeunes hommes*. Leur esprit catholique, d'une orthodoxie parfaite, n'est aucunement infecté de nationalisme, et elles prennent grand soin de ne rester étrangères à rien de ce qui intéresse à bon droit la jeunesse qu'elles prétendent édifier.

#### 3. La Nouvelle-Allemagne.

C'est une nouvelle association de collégiens fondée en 1919 par un Père jésuite. Dès 1921, elle comptait 324 groupes avec 25.000 membres.

Les étudiants enrôlés dans la *Nouvelle-Allemagne* ont, en général, un vif désir de perfection intérieure moyenne et d'apostolat ; ils sont remarquables par leur obéissance aux autorités religieuses et l'empreinte catholique dont les marquent les prêtres éminents que les évêques leur ont accordés pour directeurs. Ils ont des réunions religieuses chaque mois ; tous les deux ans, ils s'astreignent à une « retraite fermée », et ils passent une partie de leurs vacances dans des *Burys* qu'ils ont acquis. Cela ne les empêche pas de s'adonner avec ferveur à tous les sports et d'être ardemment nationalistes. Ils ne le sont pas encore assez, toutefois, au gré des jeunes pangermanistes qui, eux, le sont beaucoup trop ; et c'est ce qui fait que les adeptes de la *Nouvelle-Allemagne* sont tenus en suspicion par les disciples du pangermanisme.

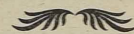
#### 4. Le *Quickborn*.

Voici un groupement qui paraît neuf et tout à fait intéressant, et tel qu'on n'a rien vu de pareil depuis le temps des premiers franciscains. Il est né du dégoût inspiré, à une certaine jeunesse, par la civilisation faisandée des villes et l'inquiétude stérile des hommes modernes. Les jeunes gens qui le composent (8.000 jeunes hommes et jeunes filles) s'adonnent à une austérité de cénobite, à la vie intérieure, à la marche au grand air et à la culture de la joie. Ils s'en vont nu-pieds, nu-tête, le sac au dos ; ils dorment sur la paille quand ils voyagent ; ils ont, en dépit de la promiscuité des sexes, des mœurs très pures ; ils se nourissent souvent de l'Eucharistie ; ils chantent beaucoup, comme les gens heureux, et ils ne méritent, dit M. Paul Doncoeur qui les a fréquentés, aucun de ces reproches que l'originalité de leur conduite et la profondeur évangélique de leurs conceptions devaient nécessairement susciter.

Les *Quickborn* se répartissent en petits groupes locaux de douze membres ; ils obéissent à des prêtres qu'ils se choisissent eux-mêmes et, tous, ils relèvent du professeur Strehler, prêtre du diocèse de Wurzburg. Ce nouveau François d'Assise habite un donjon qui surplombe l'une des gorges les plus sauvages de la vallée du Mein, en Franconie. Ses disciples des deux sexes viennent y faire de fréquents séjours auprès de lui.

Le christianisme frais et joyeux de ces jeunes gens est l'un des meilleurs ferments qui travaillent, à l'heure présente, le catholicisme d'Allemagne.

OMER ENGLEBERT.



## Caisse générale de Reports et de Dépôts

SOCIÉTÉ ANONYME

SIÈGE SOCIAL :

BRUXELLES, 11, RUE DES COLONIES, 11

Capital : 20.000.000 Réserves : 22.000.000

TOUTES OPÉRATIONS DE BANQUE :

*Comptes de Chèques et de Quinzaine.*

*Dépôts de Titres et de Valeurs.*

*Lettres de Crédit.*

*Prêts sur Titres.*

*Coffres-Foris.*

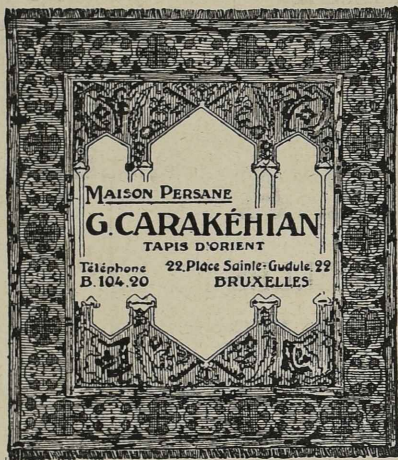
BUREAUX DE QUARTIER :

Bureau A : Place Bara : 4, Cureghem

Bureau B : Parvis Saint-Gilles, 33, Saint-Gilles

Bureau C : Place Saintelette, 28, Molenbeek

Bureau D : Rue de Tongres, 60-62.



## L'ESCAUT

COMPAGNIE D'ASSURANCES MARITIMES

CONTRE

**l'Incendie et  
les accidents  
de toute nature**

FONDÉE A ANVERS EN 1821

AU CAPITAL DE **4,200,000 Francs**

**Agences dans tout le pays**

SIÈGE SOCIAL A ANVERS

**10, rue de la Bourse, 10**

Directeur : N. DIERCXSENS

## A la Grande Fabrique

**E. Esders**

**26, rue de la Vierge Noire. 26**

**Bruxelles**

Maison fondée en 1877

Téléphone 3003

Diplôme d'honneur à l'Exposition de Bruxelles en 1910

**Vêtements pour hommes, dames et enfants**

Livrées et uniformes. Vêtements de sports et voyages.  
Lingerie. Bonnetterie. Chapellerie. Ganterie. Chaussures.  
Cannes. Parapluies. Fourrures. Modes.



**CHOCOLAT**

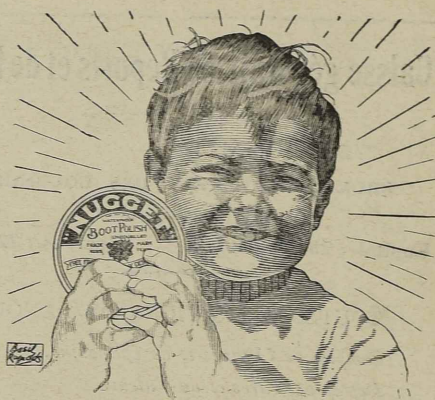
*Le Chocolat Duc*  
surpasse tous les chocolats

La marque qui se trouve sur tous nos Gramophones et Disques.

*C'est le symbole de la suprématie*

Demandez nos Catalogues et l'adresse du revendeur le plus proche

**C<sup>ie</sup> française du Gramophone**  
BRUXELLES  
51 Avenue de la Porte de Hal  
65, rue de l'Écuyer



*Un tableau rayonnant!*

**"NUGGET"**  
POLISH POUR CHAUSSURES

Typographie — Lithographie	<b>VAN CAMPENHOUT Frères et Sœur</b> Maison fondée en 1733	Papeterie — Maroquinerie
FABRIQUE DE REGISTRES	<b>François VANNES</b> Successeur 13, rue de la Colline, Bruxelles T.É.L. 227.64	COPIE-LETTRES
Articles de Bureau	USINE ÉLECTRIQUE : 36, RUE VANDERSTRAETEN	Chapelets — Livres de prières

**LA MAISON DU TAPIS**

**BENEZRA**

RUE DE L'ÉCUYER, 41-43 BRUXELLES

TÉLÉPHONE 271.15

LES PRIX DÉFIENT  
A QUALITÉ ÉGALE  
TOUT CONCURRENCE

TAPIS D'ORIENT, anciens et modernes. MOQUETTES UNIES tous les tons. TAPIS D'ESCALIERS et D'APPARTEMENTS (divers dessins et toutes largeurs). CARPETTES DES FLANDRES et autres (imitation parfaite de l'Orient). TAPIS D'AVIGNON unis et à dessins

ATELIER SPÉCIAL  
POUR LA REPARATION  
DES TAPIS